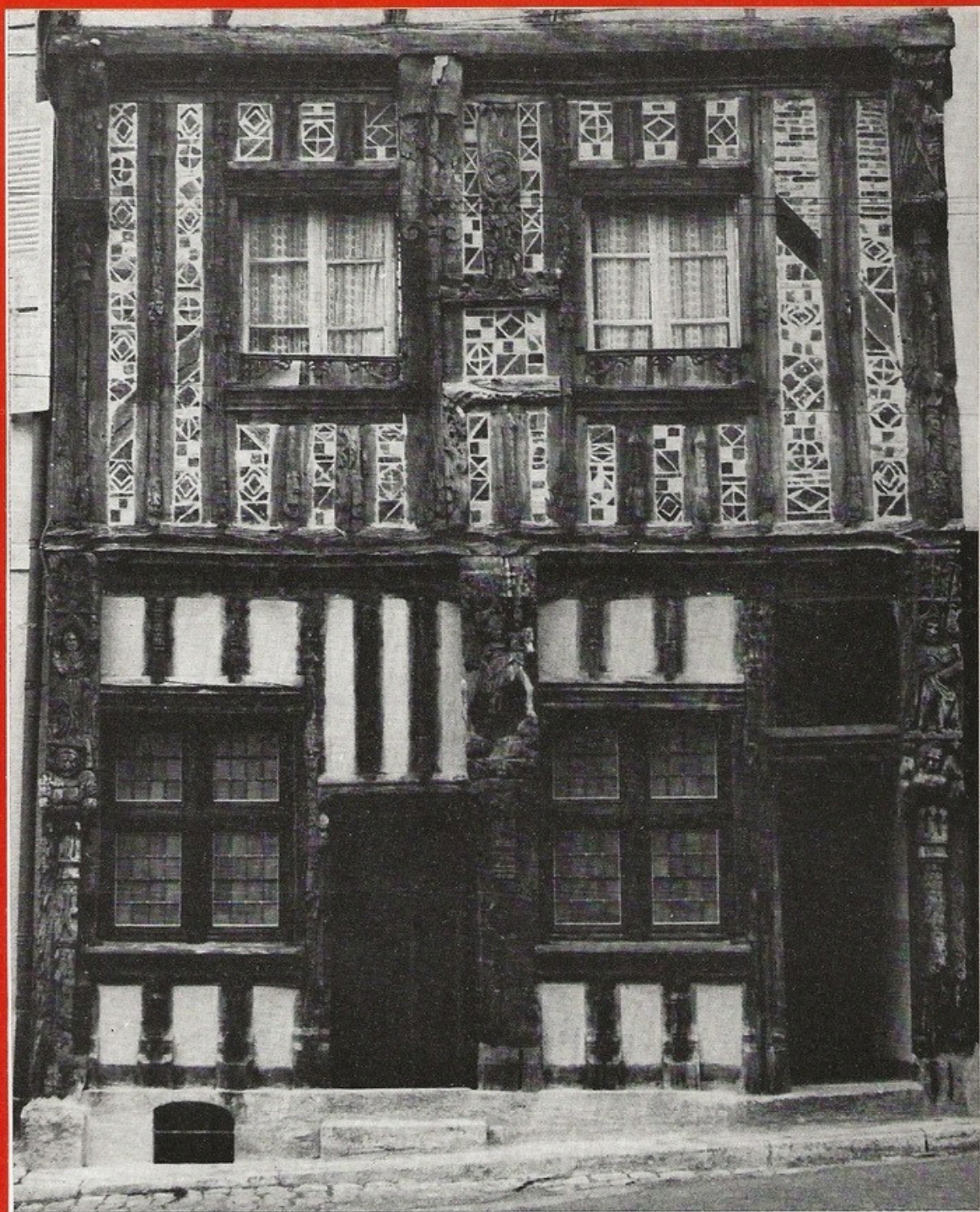


REVUE

EDITEE PAR L'ASSOCIATION
CULTURELLE ET D'ETUDES
DE JOIGNY

L'Echo de Joigny



QUINCAILLERIE CROUZY et Cie

52, AVENUE GAMBETTA — JOIGNY

Tél. : 62-22-33

FOURNITURES DE BATIMENT — OUTILLAGE — METAUX
SANITAIRE — ROBINETTERIE

CONCESSIONNAIRE ARTHUR MARTIN

CAISSE CRÉDIT AGRICOLE

Avenue Roger-Varrey
JOIGNY

Toutes opérations
de banque, bourse, change,
tous crédits

DEMENAGEMENTS
TRANSPORTS

Rail — Garde-Meubles — Route

ANDRÉ GATEAU

43, Av. Gambette, Joigny - 89

Tél. : 62.17.43

Correspondant S.N.C.F. et D.E.S.

Tout ce qui concerne
le pneu

Sté JEANDOT Fils

Maison fondée en 1924

13, Avenue Robert PETIT

89 - JOIGNY

Tél. : 62-18-84

USINE JACQUES CŒUR



Toute l'alimentation
du bétail

CÉZY - 89

Tél. : 63.10.01

Assurances
Retraites
Crédits

Marcel RENAUD

Rue de Brion
Place Colette

TEL. 62-08-97

89 - JOIGNY

**THOMSON
DUCRETET
ATLANTIC
FRIGECO**

G. PIERROT

DISTRIBUTEUR AGREE

28, rue de l'Etape, JOIGNY

Tél. : 62.17.92

SERVICE APRES VENTE

RÉCUPÉRATION AFFINAGE

rue chaudot 89 - JOIGNY

ROUGHOL et Cie

QUATRE G. GRAINES ARTICLES DE PECHE



T. 62-10-24

JOIGNY

8, rue
G.-Cortel

FUNEROC

GRANITS FRANÇAIS ETRANGERS
PIERRES - MARBRES - GRANITOS
CAVEAUX - ENTRETIEN - FRAYURES

SAINT-JULIEN-DU-SAULT

Rue des Ecoles - Tél. 63 20 79

MIGENNES

15, Av. E.-Branly - Tél. 63 04 41

89300 JOIGNY

2, Quai du Maréchal-Leclerc - T. 62 03 00

18, Rue Robert-Petit - Tél. 62 21 86

RENÉ OUTTIER

Armurier

40, Avenue Gambetta

Tél. : 62-14-13 **89 - JOIGNY**

ARMES DE PRECISION
CHASSE TIR MUNITIONS
ARTICLES DE CHASSE - BALL-TRAP
MACHINES à coudre OMNIA



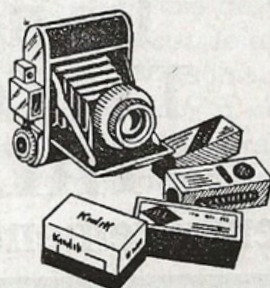
CAMPING
SKI - CHASSE
PLEIN-AIR
SPORTS

CABANON

J. SACARD

1, Av. Gambetta — JOIGNY

Tél. : 62-09-33



« JAN »
STUDIO

18, avenue
Gambetta
JOIGNY

SPECIALISTE PHOTO-CINE
PORTRAITS — IDENTITE



CITROËN

LOCATION SANS CHAUFFEUR
DÉPANNAGES JOUR ET NUIT

S.A.J. — 47 bis, Avenue Gambetta — JOIGNY

Tél. : 62-23-90

**ROBERT
et
SIMONE**

11, Place du Pilon
Joigny - Tél. : 62.22.98
*Coiffent les Messieurs
avec ou sans rendez-vous*
PARKING

Maurice BONNET

**OPTICIEN
AUDIOPROTHESISTE**

**Adaptateur de lentilles
cornéennes**

Tél. : 62.03.56 - JOIGNY
22, Rue Gabriel-Cortel

MIGENNES

62, Avenue Jean-Jaurès.

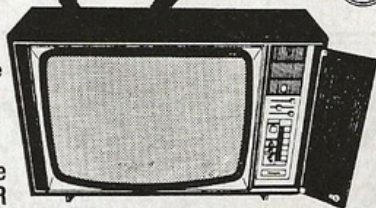
Pour l'argent, dormir c'est mourir un peu !
Faites vivre votre épargne
en la confiant à la
BANQUE POPULAIRE DE L'YONNE



**les nouveaux
TV COULEUR
PHILIPS 110°
entièrement transistorisés**

- Ça accroît la fiabilité de l'appareil: tout transistors
- Ça réduit l'encombrement : 10 cm de profondeur en moins
- Ça améliore l'image : elle est encore plus contrastée
- Ça facilite l'utilisation : plus de touches à enfoncer

PHILIPS une gamme
de 10 TV COULEUR



FRY — JOIGNY

Tél. 62-11-34

Philips : le premier spécialiste européen de la TV couleur

13 000 francs

pour la restauration

de la maison de bois du Pilon

A la fin de ce mois de juin, les Joviniens ont été agréablement surpris de voir resurgir à leurs yeux émerveillés leur chère vieille maison de la Place du Pilon. Parée d'un éclat nouveau avec ses céramiques admirablement reconstituées, ses fines sculptures et ses statues qui retrouvent leur relief et leur aspect médiéval, elle évoque tout un passé, dont l'association des « Amis du Quartier Saint-Thibault », récemment fondée, s'efforcera de faire respecter l'environnement.

Et cette résurrection de l'œuvre des anciens est votre œuvre, Joviniens d'aujourd'hui. En fondant, en 1969 l'Association Culturelle, vous avez voulu que ces travaux fussent la première de ses manifestations. C'est dans ce but que fut réédité le livre sur Joigny du très regretté Chanoine Mégnien, complété par M. Villaume. Grâce à la vente de cet ouvrage, assurée par le comité créé à cet effet, nous sommes en ce jour capables de contribuer aux frais de restauration par un chèque de 12 946 francs 18. Notre gratitude va donc à tous ces souscripteurs,

- A Monsieur VASSAS, qui a reconstitué la maquette de la façade avant son départ d'Auxerre,
- à Messieurs COLETTE ET NOLOT, tous trois architectes en chef des bâtiments de France .

Nous reviendrons prochainement, autant qu'il nous sera possible sur l'histoire de cette maison et l'interprétation de ses sculptures. Mais nous ne pouvions laisser passer sous silence, sans crier notre joie, la réapparition de ce joyau de notre cher vieux JOIGNY.

M. VANNEROY.

Villeneuve-sur-Yonne

Des origines à la Révolution

(suite des N^{os} 19 et 20)

par M. VALLERY-RADOT

La Révolution à Villeneuve (suite)

Écoutons Fauchet : « Les dernières calamités alloient fondre sur cette cité (Sens) qui avoit foulé aux pieds les loix du commerce. Les villes d'Auxerre, de Joigny et de Villeneuve-sur-Yonne ... ne pouvoient tirer leurs subsistances nécessaires que des pays à bled au delà de Sens et qui n'avoient d'autres routes pour les faire venir que celle qui passe au milieu de cette ville étoient réduites au désespoir. Elles se dispoisoient à venir, à main armée, demander raison aux Sénonais des violences qui arrêtoient les convois ».

Les commissaires de la Convention avaient à leur disposition d'importants moyens militaires en vue d'assurer le succès de leur mission. On le savait à Sens. Ils eurent l'habileté d'en éviter l'usage. Persuasifs, animés d'une fermeté tranquille ils parviennent à rétablir — momentanément — la liberté du commerce — les blés et farines font une timide réapparition sur les marchés à un cours raisonnable. Ce succès vaut aux deux conventionnels un accueil favorable à Villeneuve où Fauchet estime cependant devoir « ranimer les sociétés patriotiques ». Rôverè trouve dans notre ville « une municipalité et des patriotes éclairés » (55).

Le second témoignage se situe environ 18 mois plus tard, des mois lourds, ceux de la Terreur. Le témoin est un ami de la vraie liberté qu'il a défendue

dans les premières campagnes de la Révolution. Blessé sous les ordres du futur général Oudinot, il est renvoyé en convalescence à Paris où il ne cache pas son hostilité à la dictature de Robespierre. Son franc-parler risque de le conduire à l'échafaud. On lui conseille de s'éloigner dans le Midi.

Chemin faisant il s'arrête à Villeneuve dans une maison amie dans les dernières semaines de la Terreur.

Il est frappé de la vie paisible qu'on mène à Villeneuve. Certes la petite ville possède son club des Jacobins, salubre paratonnerre contre l'orage conventionnel. Ce club tient ses assises dans la salle de bailliage sous la présidence du citoyen Richebourg. Richebourg, originaire de Langres, Lombard de son vrai nom, qui s'était réfugié à Villeneuve pendant la tourmente. En cette période, la dénonciation est considérée comme une preuve de civisme. On dénonce pour n'être pas dénoncé. Mais quiconque est dénoncé est immédiatement considéré comme suspect. Et tout suspect est une victime éventuelle de l'échafaud. Richebourg a le mérite d'enfermer les dénonciateurs dans leurs fréquentes contradictions et de laisser pourrir les dénonciations. Aucune tête de Villeneuve ne tombera sous le couperet.

Lorsque les commissaires de la Convention traversaient la ville on les traitait si bien qu'en général ils s'abstenaient de poser des questions indiscretes.

Selon Mallard, le club des Jacobins de Villeneuve brave la Convention, outré des excès de la Terreur. Il aurait écrit aux « Jacobins » de Paris auxquels il était affilié que « tant qu'il compterait au nombre de ses membres des scélérats tels que Robespierre et Marat et d'autres brigands de cette espèce, il ne voulait plus avoir rien de commun avec lui et que toute correspondance entre eux était rompue ». D'après ce même témoin Villeneuve proclama au moment de l'insurrection de Lyon contre la Convention, « qu'elle se joignait d'intention bien réfléchie à la ville de Lyon... qu'elle approuverait la conduite des Lyonnais et que tous les habitants de Villeneuve se réuniraient à eux lorsqu'ils marcheraient sur Paris » (56).

C'est précisément au cours de cette période où Villeneuve s'enthousiasme dangereusement pour l'insurrection fédéraliste de Lyon qu'apparaît dans ces murs ce curieux personnage, Lombard de Langres, alias Richebourg (54).

Par prudence Lombard avait fui Paris après les journées de septembre 1792. Né en 1765 à Langres, il est clerc de procureur à Paris quand éclate la Révolution dont il devient un fervent adepte.

Étonnant mélange de cynisme et de mansuétude, habile orateur aux réparties heureuses il se tire d'affaire dans les pires moments.

Suspect dès son arrivée à Villeneuve pour avoir prédit la défection de Dumouriez, il passe pour une tête politique quand le 6 avril 1793 le vainqueur de Valmy passe à l'ennemi pour sauver sa tête. Il exploite son succès et fait rouvrir le club des Jacobins dont il est élu président. La société populaire le choisit également pour la présider.

Il donne alors ses instructions :

« Criez bien fort et ne faites rien.
« Que vos maisons soient flamboyantes de drapeaux tricolores et le dos
« d'âne (centre de la grande rue) paré
« de bonnets rouges !

« Que tous les échappés (sic) de Paris soient étonnés de tant de civisme. Dépêchez-vous !

— Mais notre pacte avec les Lyonnais ?

— Lyon n'est pas encore rendu. S'il triomphe vous « n'avez rien à craindre.
« S'il succombe, que voulez-vous ?
« Dans le sac d'une ville qui s'occupe
« d'un chiffon de papier ?

— Mais enfin notre adresse aux Jacobins de Paris ?

— Voilà le diable ! Si elle est mise à l'ordre du jour, « Si elle est lue en
« séance publique, c'en est fait de
« nous ! Mais commencez toujours à
« la biffer de vos anciens registres
« ainsi que votre traité offensif avec
« Lyon ou plutôt substituez aux anciens, de nouveaux registres d'où
« ces délibérations seront retranchées
« et nous verrons après... ».

La harangue s'achève à peine que bientôt Villeneuve disparaît sous les drapeaux. Chaque maison barbouillée d'ocre porte les devises patriotiques : Unité, indivisibilité de la République - Liberté - Égalité - Fraternité ou la Mort ». Tout transport qui s'arrête à l'auberge du Chapeau Rouge est accueilli aux cris de Vive la Nation !

Lombard fait garder à vue chez lui. Menu de Chomorceau, l'ancien lieutenant général du bailliage devenu l'un des présidents de l'Assemblée Nationale Constituante.

Dans ses mémoires, Lombard brosse les silhouettes du moment les plus hautes en couleur.

« M. B. arrivant de l'Inde avec des
« chemises de mousseline et des idées
« de l'autre monde ».

Ce personnage inspire à Lombard, auteur dramatique à ses heures, une nouvelle pièce de théâtre.

« Le caporal Violette, chapeau sur
« l'oreille, les faces nouées, les membranes inégaux, sentant sa poudre à
« canon d'une lieue. Il vous aurait sa-
« bré le Père Éternel s'il l'avait soup-
« çonné d'aristocratie. Le sieur Abel
« tenant billard et café » hargneux lorsqu'il aurait fallu amadouer le conventionnel Maure, député de l'Yonne, qu'il apostrophait en ces termes :

— « Tu nous dis être sans culottes.
« Tu nous dis de faire ceci ou cela. Et
« toi quand nos mariniers n'ont au
« cœur de l'hiver que des pantalons
« de coutil et soufflent dans leurs
« doigts, tu es fourré comme un lapin
« ce qui ne t'empêche pas à table
« d'avoir le dos au feu.

« — Les prêtres se sont retirés d'eux-mêmes de la Municipalité et n'en ont point été chassés. La Société Populaire a été épurée ; on n'en a retranché aucun membre, parce qu'il ne s'est pas trouvé un citoyen véreux ; je n'ai donc pu ordonner d'arrestations.

« — Et ce comte d'O..., que vous faites disparaître chaque fois que je passe, sous le prétexte de lui renvoyer chercher de la farine, je ne sais où ? Et cet Olibrius que vous avez été pêcher dans les bois, et que pour plus de sûreté, vous tenez hors de la Ville dans une cage à poulet ? Tiens ne me fais pas dire tout ce que j'ai sur le cœur, je gagerai que, malgré l'obligation qui lui est imposée, ton Comité n'a pas fait une seule visite !

« — Tu te trompes !

« — Et chez Gau, par exemple ?

« — Et chez Gau, nous avons même choisi un moment où il était absent de la Ville pour tomber chez lui !

« — Et vous avez trouvé ?...

« — Des papiers de famille, des calculs et des billets doux.

« — Et des billets doux ? Et tout cela n'est pas une dérision n'est-ce pas ? Et bien ce qui n'en est pas une, c'est que toi et Gau devez être arrêtés !

« — Pourquoi cela ?

« — Pour la raison que je viens de te donner par la raison que quiconque a été, pour cause d'incivisme chassé d'une Assemblée du Peuple est déclaré suspect et doit être mis en état d'arrestation. Le Peuple n'a-t-il pas été convoqué ici pour l'acceptation de la Constitution (celle de 93) ?

« — Oui.

« — Gau n'a-t-il pas été nommé par la Municipalité pour présider cette Assemblée ?

« — Oui.

« — Gau et toi, n'avez-vous pas été aussitôt chassés par le Peuple comme des Aristocrates. Le citoyen Vautrin n'a-t-il pas été nommé par la Municipalité pour présider cette Assemblée ?

« — Oui.

« — Gau et toi, n'avez-vous pas été aussitôt chassés par le Peuple comme des Aristocrates ? Le citoyen Vautrin n'a-t-il pas été nommé Président à la place de Gau, et un Patriote à la tien-

ne ? Réponds-moi, est-il vrai que vous soyez l'un et l'autre dans le cas d'être arrêtés ?

« — J'en conviens.

« — Pis que cela ; une chanson infâme a été faite. **Ventre bleu, Monsieur Vautrin**, où l'on traîne dans la boue, le Président de votre Assemblée, la Constitution elle-même, et le Commissaire chargé de porter les votes à la Convention. Cette chanson a couru à Joigny, de Joigny, elle a gagné Auxerre. On y soupçonnait votre Maire de l'avoir faite ; et, sans un Membre du Département qui le connaît et qui a protesté de son incapacité en fait de couplets, le pauvre Perancy n'existerait peut-être plus à présent. Toi, on dit que tu es poète, qu'on joue de tes pièces à Paris ; qui a fait la chanson, si ce n'est toi ?

« — Si tu le permets...

« — Je ne permets rien, et ne veux rien savoir ; ce que je sais, c'est que la Ville a l'esprit mauvais, qu'elle est d'un mauvais exemple et que je vais y mettre ordre.

« — Maure, ce n'est pas toi qui parles, car ce que tu dis ici ne ressemble en rien à ce que tu viens de dire à Sens.

« — Et qu'est-ce que j'ai dit à Sens ?

« — Tu as dit aux Sénonais : « Vous êtes des malheureux, au lieu de vous supporter les uns les autres, vous vous déchirez à belles dents, c'est à qui dénoncera son frère, je ne sais à quel entendre. Voyez près de vous ces Villeneuveviers que vous traitez d'aristocrates ; j'aime cent fois mieux des aristocrates comme eux, que des républicains comme vous ; ils ne crient pas, ils s'entraident, et se tiennent tous comme des hantons ».

« — J'ai dit cela ?

« — Tu as dit cela à Sens, à la Société Populaire à la tribune, il n'y a pas huit jours.

« — Et bien, j'ai eu tort !

« — Non, Maure, tu n'as pas eu tort ».

Et Lombard ajoute, Maure continua de manger, mais en rêvant. Il sonna et demanda un verre :

« — Ecoute, me dit-il après un moment de silence et s'être bien assuré

(55) Rapport des commissaires envoyés dans le département de l'Yonne fait dans la séance du 6 novembre 1792 par Claude Fauchet, évêque du Calvados, imprimé et envoyé aux départements et aux sociétés populaires par ordre de la Convention Nationale, Paris 1792.
Rapport... par Rovère, député du département des Bouches-du-Rhône... Paris 1792.

(56) Souvenirs et anecdotes sur la Révolution française publiés par Audiger, Paris, 1832, p. 283.

(57) Léon Colin, une curieuse figure à Ville-neuve-sur-Yonne pendant la période révolutionnaire, in Bulletin de la société archéologique de Sens, t. XXXIX, p. 463.

(58) Vautrin devait remplacer Lombard en 1794 à la tête du club des Jacobins. C'est sans doute le défi qui dicta à ce dernier les quatrains suivants consacrés au cuisinier jacobin.
(Sur l'air : oh ! le bel oiseau maman !)

Ventre bleu, Monsieur Durin
Pour un garçon de cuisine
Ventre bleu, Monsieur Durin
Que vous nous présidez bien !

Mieux qu'une écumoire en mains
Vous tenez une sonnette
Et pour tirer les scrutins
Vous vous passez de fourchettes.

On ne voulait pas manger
Cette constitution qui cloche
Pour nous la faire avaler
Il nous la mit à la broche
Il voulait de ses coulis
Faire hommage à l'Assemblée (la Convention)...

(59) A. Bardoux, la comtesse Pauline de Beaumont, Paris 1884, p. 206.

(60) ancien officier au régiment de Salm-Salm, seigneur des Voves-les-Villeneuve-le-Roi, futur membre du Conseil des Cinq-Cents, victime de Fructidor, enfin Conseiller d'Etat. Il avait fait graver dans la salle de bains de sa maison de Villeneuve, cette inscription : « Ici l'Amour retrempe ses armes ». (Tarbé, op. cit., p. 170).

Les magasins CASIMIR S.A.

9 à 13, rue Gabriel CORTEL
JOIGNY - Tél. : 62.23.55

Habillent
hommes - dames - enfants
aux meilleurs **PRIX**



Agence **PANIS**

Georges FAVARD

SUCC^r

ADH N° 1773

Achat — Vente — Expertise
Location
Administration d'immeubles

10, rue Ile-Saint-Jacques
89 - JOIGNY Tél. : 62-15-72

M^{me} GENTY

ARTICLES DE PECHE - FLEURS
GRAINES



8, Quai
Ragobert
JOIGNY

Tél. : 62.11.57

AUTO-ECOLE ST-ANDRE

9, Av. Roger VARREY
JOIGNY 89 - Tél. : 62.10.18

Cours de Code
Permis et perfectionnement
sur véhicules modernes

Le meilleur
Consultez-nous - accueil vous
sera réservé

CENTRAL GARAGE

Concessionnaire **PEUGEOT**

VENTES - ACHAT - ECHANGE

Avenue Jean-Hémery
89 - JOIGNY

Tél. 62-08-76

Mécanique, Tôlerie, Peinture
STATION SERVICE

que personne n'écoutait, j'ai un homme avec moi qui me gêne ; le Comité de Sûreté Générale me l'a donné comme secrétaire c'est peut-être un surveillant, il m'a parlé de toi, de ton influence, et du mauvais usage que tu en faisais. J'ai laissé cet homme à Sens : je me rends à Auxerre où il doit venir me rejoindre : nous repasserons ici dans dix jours, et nous y resterons 48 heures ; va-t-en ; et que nous ne t'y trouvions plus. Je lui pris la main et la serrai. Il me versa du vin, approcha son verre du mien et je le quittai ».

Mais voici Thermidor. Lombard sauve sa tête, Maure perd la sienne.

Inquiet à son tour pour sa sécurité, ce dernier se fait sauter la cervelle en laissant ces deux lignes sur sa table : « Je ne suis pas un méchant homme, je n'ai été qu'égaré ».

À l'automne 1794, Lombard regagne sa ville de Langres où il est élu juge au tribunal de cassation.

Fructidor risque de le perdre, mais une fois encore sa tranquille audace le sauve.

Sous le Directoire, Talleyrand le nomme ministre à la Haye. Sa mission est un succès, mais borne pour lui le *cursum honorum*. Napoléon demeure insensible à ses appels.

Villeneuve doit à la tolérance avisée de Lombard d'avoir traversé la Terreur sans dégât majeur. Le président du club des Jacobins avait su arrêter la persécution religieuse aux portes de la ville.

Au moment où Lombard quitte Villeneuve vers la fin de 1794, 4 prêtres assermentés composent encore le clergé de la petite cité.

M. Segard, curé de Saint Nicolas qui se borne à commenter les événements de l'époque en disant : « Faut laisser couler l'eau ! ».

Quant à M. Choin, curé de Villefolle, il imite de Conrad le silence prudent. Il est électeur du parlement en 1790.

M. Pierret, curé de Notre-Dame se révèle un pasteur d'envergure. Tout simplement il prêche les vertus de l'Evangile qu'il s'efforce d'appliquer lui-même. Il mourra dans ses fonctions en 1821, pleuré de tous. Le plus pitto-

resque sinon le plus régulier de la sainte cohorte, M. Borda, curé de St-Savinien, électeur du département en 1790, s'inscrira au club des Jacobins. On prétend qu'il s'y sentait dans son élément comme poisson dans l'eau.

Son excès de zèle intempestif indisposa cependant les patriotes du club et, sous prétexte qu'il travaillait dans son jardin le décadi (jour férié du calendrier révolutionnaire remplaçant le dimanche) ils le font arrêter, au grand scandale d'ailleurs du conventionnel Maure.

Lombard sut fermer les yeux sur les prêtres réfactaires fugitifs. Il en sauva plusieurs, non sans courage, tel M. Cazade, doyen du chapitre de Beaune dissimulé dans la forêt d'Othe.



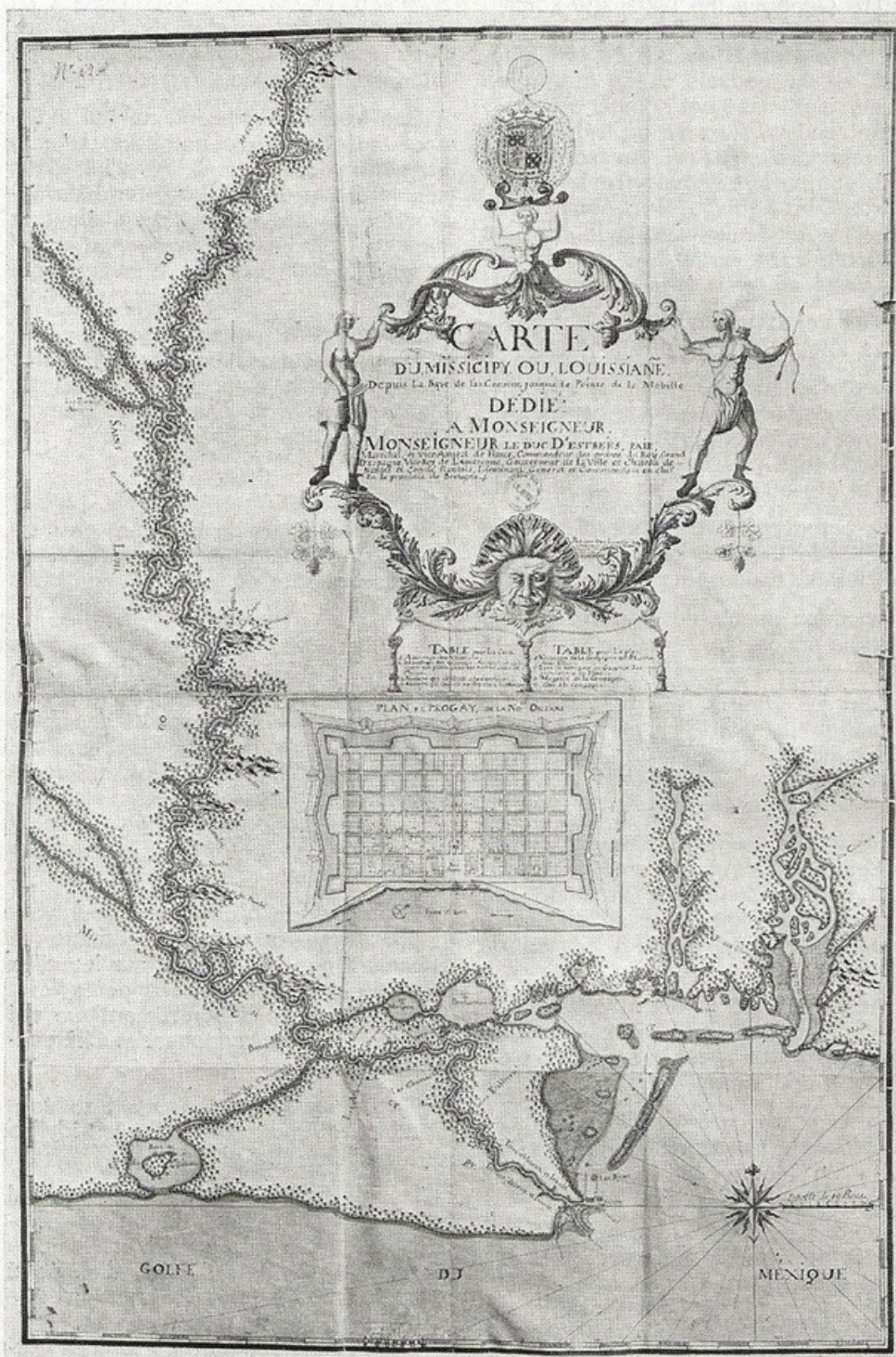
Avec le départ de Lombard de Langres, le rideau tombe sur la période la plus brûlante de la Révolution dans notre ville.

À Villeneuve, comme au sérail dans Bajazet tout rentre désormais dans l'ordre accoutumé. La paix civile retrouvée permet à ses esprits sensibles tels le médiéviste Etienne Menu de Chomorceau, l'ancien président de la Constituante, retiré dans sa maison de Villeneuve, de reprendre paisiblement le cours de ses travaux interrompus par la Terreur.

Amoureux de la nature, il pourra au cours de ses promenades écouter le tintement des rûs courant sur les silex rous au creux des vallons de la forêt d'Othe dans un décor romantique qui enchantera bientôt Joubert et Châteaubriand.

Ces eaux sylvestres, Rû Galant et Fontaine d'Amour évoquent les idylles des anciens chevaliers.

Inspiré par ces lieux charmants qui encadrent Villeneuve, Menu de Chomorceau continuera à méditer l'histoire de sa petite ville qui brilla d'un éclat particulier dans son rôle de capitale capétienne quand le miroir de la rivière d'Yonne reflétait les torches illuminant les fastes de la cour de France alors composée des héros des chansons de geste et des paladins d'épopée.



Carte de l'embouchure du Mississipi avec un plan de la Nouvelle-Orléans

Cliché Section Outre-Mer
 A.N. Paris.



Voyage de M. de Vaugine en Louisiane (1751)

conférence de G. MACAISNE*

Les U.S.A. fêtent en cette année le bicentenaire de la « Déclaration d'Indépendance » qui est l'acte de naissance de cette Grande Puissance.

Sans développer toutes les raisons qui ont amené les transformations de ces anciennes colonies anglaises sur le nouveau continent, il faut reconnaître que les idées des philosophes européens et français, en particulier, y eurent une grande influence.

De même, la proximité de la Louisiane, encore peuplée de Français aux idées libérales, héritiers d'une Nation qui fit le « Siècle des Lumières » ne fut pas étrangère à l'éclosion de la Liberté ». N'oublions pas qu'une République, toute éphémère qu'elle fut, y avait vu le jour en 1769.

C'était au temps où les Espagnols venant de prendre possession de ce beau cadeau de Louis XV, voulurent renforcer le contrôle de la Douane pour conserver le monopole du commerce avec leur nouvelle colonie. Ce fut la goutte d'eau qui fit déborder le vase. Si l'on peut dire, puisqu'il s'agissait, en l'occurrence, des vins espagnols que les colons français, habitués aux généreux vins de Bordeaux, qualifiaient de « poison de catalogue ».

Ce fait est à rapprocher des mesures prises, quelques années plus tard par l'Angleterre envers ses colonies d'Amérique, provoquant des réactions semblables. Mais alors, le prétexte n'en était pas le vin, (on s'en serait douté) le prélude aux combats pour l'Indépendance fut la « guerre du thé ».

On dit : que l'amour des hommes passe d'abord par l'estomac. En serait-il de même dans le gouvernement des Etats ?

Mais n'allons pas si vite ni si loin et revenons à notre Jovinien.

Il y a quelques temps un érudit auxerrois en aparté et à mi-voix me demanda : « Mais enfin, ce personnage, qu'a-t-il fait ? ».

Je ne pus que lui répondre qu'il était de ceux qu'on appelle « illustre inconnu » comme des millions d'autres. Aucune bataille n'est associée à son nom, non plus qu'aucune découverte. Le fait d'être ignoré dans son village natal n'est pas rare. D'autant plus qu'il n'y a vécu que peu de temps. Pourtant, à bien y regarder, l'étude de sa vie ne manque pas d'intérêt.

Etienne Martin naquit aux Vosges le 5 juillet 1724, ainsi qu'il est porté sur le registre paroissial : « ... fils de

* prononcée à l'Assemblée générale de Nov. 1976.

M. Etienne Martin de Vauggines, bourgeois de ce lieu, et de damoiselle Emmentienne Hardoin, son épouse, et le lendemain six des dits mois et an baptisé en la chappelle de ce lieu en présence de S. Etienne Sourdot, procureur fiscal de cette justice, le parain, et de damoiselle Suzanne Giroust, épouse de Martin de Martinville ».

Il est le dixième enfant d'une famille qui en comptera 15 ou 16, sans que l'on puisse préciser, car le curé s'est embrouillé dans l'inscription des décès de deux enfants à 10 semaines d'intervalle, au milieu de 1720. Il avait des excuses, ce brave curé, ayant comme beaucoup à l'époque, quelque peu, agioté avec le système Law et, lui aussi, perdu son or.

Le grand-père d'Etienne était Denis Martin, greffier puis bailli de Chamlay et des Vosges. Le père avait repris cette charge au décès de son frère aîné, avant d'acheter l'office de grenetier du grenier à Sel de Joigny qui comportait aussi le titre de conseiller du roi.

La famille Martin ne peut se raconter elle est complexe. Il faudrait la suivre sur un arbre généalogique, ce qui en tout état de cause, n'est pas notre sujet aujourd'hui.

Sachons seulement qu'ils étaient si nombreux que pour les différencier on accolait à leur patronyme commun, un nom de lieu ou de terre : de Martinville, de Boissy, de la Marre. Beaucoup appartenaient à la « Basoche » seigneuriale. Joigny conserve la trace de leur nom. Du côté maternel, la grand-mère est une femme qui a marqué dans notre ville en fondant en 1706 un orphelinat pour les jeunes filles pauvres. Elle fut marraine de la grosse cloche des Vosges, ce qui sous-entend beaucoup de choses. C'était une Roy ou Le Roy, alliée aux Davier, descendante des Porcher, qui avait épousé Cantien Hardoin sieur de Cazeau, d'une grande famille de juristes et d'élus qui dirigèrent la Ville, de loin ou de près, pendant plus d'un siècle et jusqu'à la Restauration.

L'ascension de ces deux familles est caractéristique du temps. Si les pères étaient titulaires d'offices, les fils devinrent « Officiers militaires » comme on disait alors. Ainsi s'élevait-on dans la hiérarchie sociale de la bourgeoisie à la noblesse.

Les frères d'Etienne servirent le roi par l'épée, sauf un qui fut curé des Vosges. Les sœurs épousèrent des notaires ou des procureurs.

Il est probable que le jeune Etienne apprit ses lettres avec les recteurs des

petites écoles qui enseignaient les enfants de la paroisse, avant de faire ses « humanités » au collège de Sens où se trouve un oncle maternel : le chanoine Hardoin.

Nous ne savons que peu de choses sur ses études, mais la lecture de sa correspondance nous permet d'apprécier la clarté de son style et sa parfaite connaissance de la langue.

Dans une famille aussi nombreuse, il est essentiel que chacun s'établisse dès que possible, d'autant que la guerre de succession d'Autriche requiert alors toutes les forces du pays.

Nous n'avons pas le loisir de détailler toutes les actions auxquelles il participa, et elles sont nombreuses, mais en voici le sommaire :

— Cadet au Royal Artillerie en 1742, ce qui exigeait de sérieuses connaissances scientifiques et a contrario, peu de titres nobiliaires.

— Cadet en pied au Siège de Fribourg 1744 dans la compagnie des canonnières de Périllan, il participe en 1745 à la bataille de Fontenoy où, pour la première fois, l'artillerie, tirée à bras, fut utilisée en appui direct de l'infanterie, ce qui sauva le Royal-Vaisseaux de M. de Guerchy en occasionnant de lourdes pertes à l'ennemi. Royal-Artillerie y fut aussi bien éprouvé.

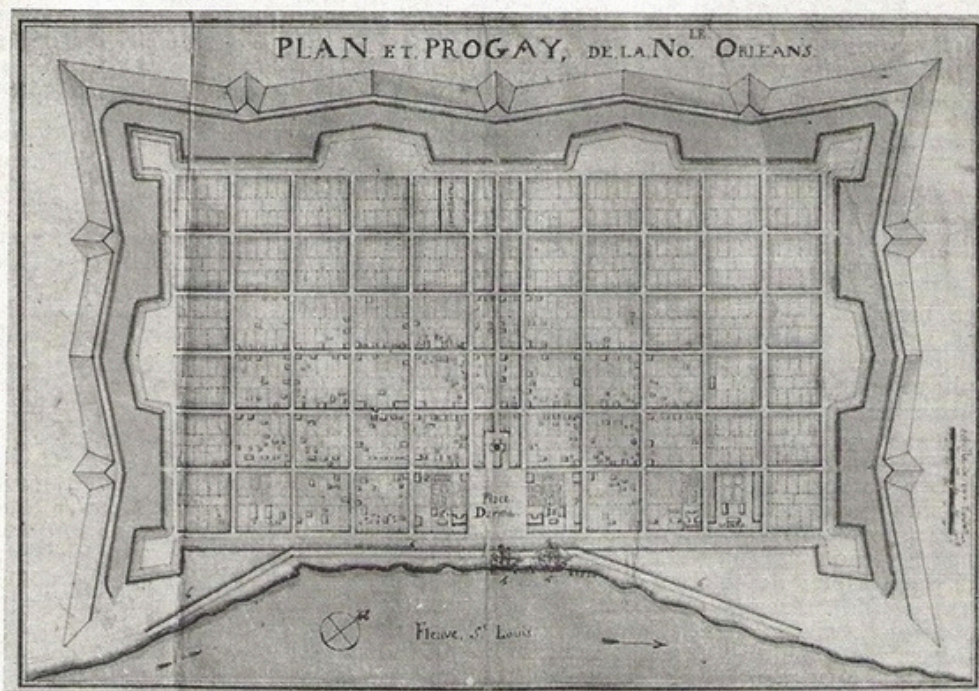
— Au siège de Tournay, la même année, il est « enlevé par une mine » et sérieusement blessé.

En 1746, lieutenant au Royal Bavière, il participe à la difficile campagne de Provence. Puis s'embarque pour Gênes avec ce régiment qui, dans des combats au corps à corps, dégage la ville.

Enfin en 1748, il débarque à Bastia avec les 400 hommes de M. de Cursay. Employé à des travaux de routes, de ponts et d'ouvrages de défense, il montre toutes ses qualités d'ingénieur. L'administration française est tellement appréciée à l'époque, que le gouverneur génois de la Corse en est jaloux. Ce souvenir persistera vingt ans après quand la Corse associera son destin à la France.

La paix d'Aix la Chapelle signée, notre lieutenant Martin de Vaugine servant dans un régiment étranger, se retrouve sans emploi.

Il n'a alors pour lui que sa blessure et quelques lignes d'éloges en récompense des périls qu'il a courus et de toutes les souffrances endurées au cours de ces six années. Du moins, en ce temps-là avait-il encore le respect de ses concitoyens, ce qui



est toujours un grand réconfort pour un soldat.

Tournons-nous maintenant vers la Louisiane.

La France avait, par l'esprit d'entreprise de ses fils, découvert des territoires immenses sur le Nouveau-Continent. Sa politique intelligente avec les Nations indiennes lui avait acquis des droits primordiaux. Malgré les malversations des financiers et autres spéculateurs notre pays avait apporté la preuve de son sens de l'administration.

Des économistes sérieux soutiennent que la différence de densité de population entre les colonies anglaises et notre Louisiane tenait au fait que vivant mieux en France on s'expatriait moins volontiers.

L'histoire a fait justice de cette légende selon laquelle les populations de la Nouvelle-France provenaient du recrutement forcé de « bandouilliers du Mississipi » écumant les bas-fonds de Paris et les rues mal famées de nos ports, alors que les colonies anglaises n'auraient été peuplées que de martyrs de la politique ou de la religion. La suite des temps s'est chargée de nous prouver que beaucoup étaient venus, ici ou là, pour faire fortune. Et si on déporta en Louisiane quelques Manon Lescaut, ce procédé ne dura pas longtemps bien qu'il ait vivement frappé les imaginations comme le soulignait Claire Eliane Engel en parlant du roman de l'abbé Prévost.

Les gouverneurs du Canada et de la Louisiane avaient fait aboutir le plan consistant à garnir de forts l'arc allant du Saint-Laurent à la Floride pour s'opposer aux empiètements des pionniers virginien dans leur poussée de l'ouest.

C'est à la faveur de l'envoi de 24 compagnies de renfort que Vaugine reçoit le 1^{er} octobre 1750 un ordre signé du Roi le désignant pour servir dans ce territoire.

Peu après les instructions pour son embarquement lui sont envoyées de Fontainebleau par M. Argenson : « Vous devez vous rendre sans délai à Rochefort où vous embarquerez. Là on vous donnera vos lettres de commission. Vous recevrez alors 800 livres. Votre solde sera de 720 livres par an. Il est nécessaire en outre de vous munir des effets d'uniforme : habit blanc-gris avec boutons de cuivre doré, bas bleus, chapeau à bord doré » ;

Le voilà parti pour la grande aventure !

La navigation est difficile en ces temps de la marine à voile. Il faut descendre le long des côtes d'Afrique pour y trouver les vents alizés et les courants favorables. C'est la route suivie par Christophe Colomb. La vie à bord n'est pas agréable sur ces navires bondés de soldats. Il n'est pas rare d'y souffrir de la faim mais plus encore de la soif. La traversée durant deux à trois mois quand tout

va bien. Enfin, en janvier 1751, on arrive en vue de la Balise qui marque l'entrée du delta du Mississippi.

Ce renfort de 465 hommes permet de procéder à l'amalgame des troupes. L'ensemble dépassant à peine un millier d'hommes pour un territoire si grand qu'il fournira après l'indépendance, en tout ou en partie, une douzaine d'Etats aux U.S.A.

On a peine, encore à l'heure actuelle, à se représenter l'énormité de ce pays, et nos ancêtres à l'époque, en avaient une idée encore bien plus imprécise. C'est peut-être ce qui explique que la France n'ait pas su se hisser au niveau de son grand dessein, n'ayant pas compris l'importance de l'enjeu.

Les colons, peu nombreux, entretenaient avec les « Nations sauvages » de bons rapports. Les Français, par leur courage, leur sens de l'équité, leur esprit de tolérance, ont tissé un solide réseau d'amitiés. C'est pourquoi, malgré les effectifs dérisoires, la colonie fera face sans grands problèmes à ses ennemies : l'Angleterre et les Treize colonies, jusqu'au Traité de Paris (1763) qui consacre l'abandon par la Cour de France de ce vaste territoire où jamais l'Anglais n'avait pu mettre le pied.

Les nombreuses tribus indiennes malgré leur turbulence, parfois leur hostilité à toute présence étrangère, nous sont restées fidèles. Mais leur versatilité accrue par leur crédulité, ne permet pas de se croire à l'abri d'une surprise. Leur ruse est proverbiale. La cruauté de leurs mœurs — qui a coûté bien des chevelures « levées » ce qui n'est encore qu'un moindre mal — ne laisse pas un instant de repos.

La nature elle-même est sauvage, tout y est excessif comme aussi les conditions climatiques (+ 50° — 50°). Avec des cyclones dévastateurs, des crues subites du Grand Fleuve qui submergent tout puis soudainement, un étiage obligeant au portage des embarcations.

Les environs de la Nouvelle-Orléans sont noyés par des « bayous » où pullulent alligators et serpents venimeux, sur un sol spongieux qui se dérobo.

Le paysage parfois idyllique ne manque pas d'être inquiétant.

C'est dans ces conditions que l'officier, responsable de tout, doit veiller à tout. A lui de déjouer les intentions de l'ennemi, — parfois ami de la veille —, par un réseau d'intelligences entretenues dans toutes les

factions, souvent en guerre entre elles. Protéger les colons, gens très dissemblables, qui à l'ombre du poste font fi de la bonne harmonie. Sans compter que les épreuves ne manquent pas pour les familles nouvellement implantées, qui doivent tout apprendre alors que même le strict nécessaire fait défaut.

Remplir sa mission dans de telles conditions n'est pas donné à tout le monde.

Il faut croire que Vaugine a mérité la confiance du gouverneur car il est désigné pour servir au Pays des Illinois, à quelques cinq cent lieues au nord de la Capitale !

Pour s'y rendre, une voie est possible, le Mississippi. Un seul moyen le bateau qu'on appelle d'ailleurs ici « voiture » qu'il faut pousser à force de rames. Les dangers sont si grands que l'on ne se déplace que par convoi important dont le commandement est confié à un officier chevronné.

Le départ a lieu le 22 août 1752 sous les ordres du Capitaine Benoist de Sainte Clair. Il faut lutter contre la vigueur du courant, avec des bateaux chargés de matériel et de munitions. Le ravitaillement est complété par les chasses des Indiens qui apportent tout le gibier : du bison à l'ours en passant par une infinité d'oiseaux dont tous les voyageurs ont parlé. Les hommes épuisés par la chaleur et les efforts ont bien besoin de cette nourriture fraîche.

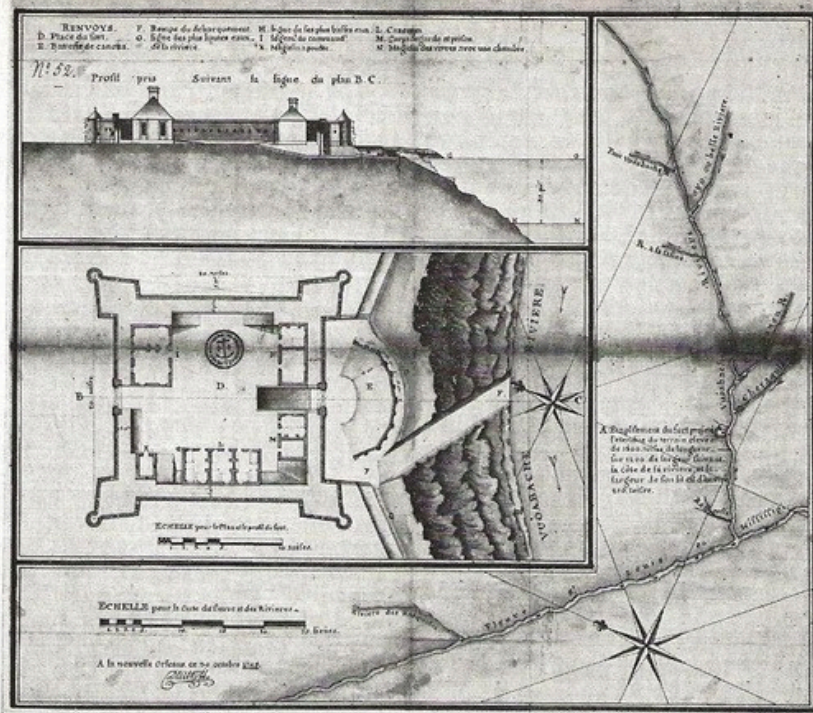
Dans ces régions l'hiver précoce arrive sans transition. Bientôt l'embarcadere empêche toute navigation. C'est au poste des Akansas que le convoi est contraint de relâcher.

Ce fort, construit en pieux de bois, est commandé par le capitaine Pelle-tier de la Houssaye qui y vit entouré de sa famille. Il a recueilli la sœur de sa femme, veuve d'un officier, avec sa petite fille, ainsi que leur jeune frère Petit de Livilliers.

Il dispose de sa compagnie et de quelques canons. Un village de colons est établi à proximité et la tribu des Akansas s'y trouve à quelque distance en amont sur la Rivière du même nom.

Le détachement trouve donc là un refuge pour passer l'hiver. Mais les approvisionnements s'avèrent insuffisants pour nourrir ce surcroît d'effectifs. La faim se fait sentir.

Le 6 décembre 1752, le commandant du fort donne l'ordre à Vaugine... Mais écoutez plutôt, car ce billet figure comme beaucoup d'autres dans le dossier conservé aux



(Cliché Section Outre-Mer A.N. Paris)

Projet d'un fort étudié par l'ingénieur Devergès en 1745. L'emplacement prévu, en aval des principaux confluent, était particulièrement bien choisi.

Archives de la Marine : « Au sieur de Vaugine de Nuiseman, lieutenant d'une compagnie dudit convoi des Illinois, de partir avec un bateau armé de vingt-six hommes pour aller au poste des Natchez chercher des farines nécessaires pour la subsistance des troupes de ce poste et de me les ramener le plus sûrement et le plus promptement qu'il pourra, remettant à sa prudence et expérience l'ordre de sa marche, lui recommandant toujours de faire bonne garde la nuit en remontant le fleuve. Aux Akansas le 6 décembre 1752. De La Houssaye ».

Nous avons tout lieu de croire que le lieutenant fit toute diligence car il vient de demander la main de la jeune veuve et l'autorisation de l'épouser est sollicitée auprès du gouverneur.

A la Noël l'autorisation est accordée, mais le fiancé n'est pas encore revenu. L'inquiétude s'installe au fort.

Enfin, malgré les embûches de toutes sortes, il rallie le fortin au début de Janvier 1753 rapportant de belles et bonnes farines.

Après l'angoisse et la faim, il dut y avoir de la joie aux Akansas car notre Jovinien unit sa vie à celle de Pélagie Petit de Livilliers, dans la petite chapelle devant le chapelain du poste.

Actuellement il existe un petit musée près de cet emplacement, on y montre des objets de toutes sortes et notamment le vieux crucifix d'un missionnaire français ; et l'on rêve... serait-ce celui qui a béni cette union ?

Malgré l'isolement les nouvelles filèrent, cela devait s'appeler le téléphone indien (avant la lettre). On apprend que M. Michel l'ordonnateur (intendant) est mort. Que son remplaçant est M. D'Auberville qui est marié avec une de Coulanges (vieille famille bourguignonne) cousine des dames de la Houssaye et Vaugine. Monsieur de Vaudreuil, le gouverneur est remplacé par M. de Kerlérec et tout de suite les rapports se tendent entre le gouverneur et l'ordonnateur.

Les cabales de la cour sévissent jusqu'ici et elles entretiendraient d'agréables conversations, si elles ne nuisaient pas à la carrière d'hommes dévoués au service du pays.

L'hiver se termine, le convoi repart le 23 février, Madame de Vaugine et sa fillette en font partie. La débâcle encombre le fleuve boueux, charriant des arbres entiers (et quels arbres !) mêlés aux blocs de glace qui peuvent éventrer un bateau.

Ce n'est que le 24 avril que le convoi sera en vue du fort de Chartres, poste de commandement du major Macarty lieutenant du Roi pour le Pays des Illinois.

C'est un singulier voyage de nocce pour le jeune couple, surtout si l'on sait, comme nous le dit le capitaine Bossu que le 7 avril 1753 « il y a eu un bateau français détruit en entier par les Chékaris et une fille de 14 ans faite prisonnière ».

Plusieurs villages se développent à l'abri du fort et des fortins et près des wigwams indiens : Kaskakias, Prairie du Rocher, Fort de Chartres et près du grand village de St-Louis : Kaokias. Un simple regard sur la carte permet de comprendre l'importance stratégique de cette région : sécurité des liaisons avec le Canada et base de départ des actions vers le bassin de l'Ohio que convoitent les Virginiens.

Le réseau hydrographique est parlant : Rivière des Illinois qui conduit vers Chicagou, le Ouabache vers le lac Erié, tandis que l'Ohio et ses affluents Kentucky, rivière des Chérakis, Tennessee descendent des Appalaches.

Etre là, pour un soldat, c'est être aux avant-postes de combat.

Le vieux fort est vétuste et inutilisable. Aussi le gouverneur a-t-il projeté un ouvrage tout en pierres. Connaissant ses ministres, il a prescrit le début des travaux alors qu'il leur soumet les devis. Ce procédé a permis de disposer en 1756 d'un excellent ouvrage de défense quand arriva le contre-ordre de la Cour refusant le projet faute de crédits : et les bureaux de débrouiller le contentieux !

Vous pourrez vous rendre compte de l'ambiance quand vous saurez que l'année précédente, la tribu des Renards, les Sioux, les Sakis et autres Kikapous, descendirent le Wisconsin dans leur canoës en écorce de bouleau pour massacrer les Mitchigamou et venger ainsi la mort atroce de cinq des leurs.

Pour l'heure, le rôle du lieutenant fut celui de tous des officiers alors dans ce pays, qui, avec quelques hommes et beaucoup de courage firent respecter et aimer nos couleurs.

Que de missions, de fatigues, d'embuscades pour parer aux menaces de toutes sortes. La moindre imprudence peut être fatale.

Par exemple, le 28 juin 1754, Vaugine est envoyé avec quinze hommes pour fouiller les bois depuis le Grand Detour jusqu'au Wabache où son camarade le lieutenant Rousselet a été tué dans une action, ainsi que trois de ses hommes. C'est une longue et pénible expédition qui dure trois semaines, et il ira jusqu'à l'Isle aux Raisins.

Un lieutenant arrive en renfort en janvier, c'est aussi un Jovinien : Ferrand dont le nom est bien connu ici. « L'Echo de Joigny » lui consacre un article dans son numéro 19. Il y est relaté, notamment, une mission confiée à Vaugine en juillet 1755 en liaison avec son ami Ferrand.

En effet, depuis juin 1755, l'Angleterre, par un acte contraire à toutes les lois, s'est emparée en pleine paix de 300 navires rallumant ainsi la guerre.

De nombreuses actions partent de la région vers l'Ohio, où l'ennemi ne peut entamer la résistance des postes français.

En décembre 1755, il est envoyé avec un convoi de deux bateaux pour porter des farines aux Akansas et aussi pour renseigner de toute urgence le gouverneur sur les opérations militaires du Pays des Illinois..

C'est pourrait-on dire, un peu de repos, tout relatif, qui lui est accordé, car il est très fatigué et sa blessure ancienne ne lui laisse pas de répit.

Son moral est atteint aussi : l'animosité entre les deux hauts fonctionnaires qui dirigent la colonie le dessert. Son avancement est compromis par ce cousinage par alliance. Il est le plus ancien lieutenant et malgré ses excellentes notes le vindicatif de Kerlérec, contre toute justice, ne veut pas lui accorder le grade de capitaine.

Revenu aux Illinois, il continue à servir à ce régime épuisant. Mais sa santé est maintenant délabrée et les médecins lui conseillent un repos en France.

L'autorisation de congé est signée le 15 septembre 1758. Il ne peut être question d'emmener sa femme et les trois enfants qu'elle a maintenant. Nous mesurons toute la peine qu'ils éprouvent à l'idée de cette séparation, car les hasards de la mer sont grands dans cette guerre.

Par bonheur, pas de mauvaises rencontres sur l'océan — et il revoit la France —.

Dès qu'il est un peu « requinqué », ne pouvant repasser en Louisiane du fait des croisières anglaises, il demande à servir en Allemagne où nos armées, après Soubise, sont commandées par le duc de Broglie. Sa connaissance de l'allemand acquise au Royal-Bavière, doit lui être d'une grande utilité dans ses fonctions d'aide de camp de Mr des Salles dont le P.C. était au début, au château de Rheinfels, à 25 km au Sud de Coblenze.

Le 21 janvier 1760, nous le voyons aux Vosges, au mariage de sa sœur Margueritte qui épouse Pierre Perrette d'Auxerre, employé dans les fermes du Roi.

La guerre traîne en longueur en Allemagne, où les Autrichiens, Russes et Français n'arrivent pas, malgré leur entrée à Berlin, à réduire ce vieux renard de Frédéric II qui s'esquive et résiste.

Plus qu'un autre, Etienne a le sentiment de perdre son temps.

Et, pourquoi ne pas l'avouer, il lui tarde de retrouver sa famille, d'embrasser son fils Etienne qui lui est né peu après son départ. En un mot, il a le mal du pays.

C'est peut-être alors que, pour tromper son ennui, il rédige le manuscrit que détient la Bibliothèque de Bordeaux : *Journal de Voïage de M. Vaugine de Nuisement à la Louisiane*, lequel est rempli d'intéressantes précisions géographiques sur les établissements le long du fleuve. Le pittoresque n'est pas absent avec la description des coutumes, des remèdes et des cérémonies de guerre des Indiens. C'est un ouvrage dont notre Ville voudrait bien posséder une copie. Nous n'avons pu obtenir qu'une photographie de l'étude qu'en a fait le professeur Cruchet. La voix ou l'écho de « L'Echo de Joigny » portera peut-être jusqu'à Bordeaux cette humble requête.

Vaugine, toujours en Europe, multipliant ses démarches, obtient son passage sur le bâtiment : Duc de Fronsac en mars 1762. Le sort s'acharne contre lui : le navire est capturé, non loin des côtes de France, après un furieux combat de 3 heures au cours duquel il se distingue, ce qui lui vaut, avec l'estime des officiers supérieurs, une gratification du Roi, s'élevant à 400 livres... qui ne remplacera pas tout ce qu'il a perdu par prise de guerre. Il est emmené en captivité.

La paix signée à Paris le 10 février 1763, consacre la plus grande défaite française surtout dans ses possessions d'outre-mer. Pour comble, par un accord secret signé à Fontainebleau le 3 novembre 1762, Louis XV cède à Sa Majesté Catholique le roi d'Espagne ce qui reste de la Louisiane française, en compensation de la perte de la Floride espagnole.

La France entretiendra encore quatre compagnies en Louisiane, en attendant la prise de possession des Espagnols.

Vaugine, enfin libéré, reçoit le commandement de l'une d'elles. Il s'embarque sur la frégate « De Salomum » et rallie la Nouvelle-Orléans en septembre 1763. Remarquons que cette promotion, pour tardive qu'elle soit, est une réelle marque de distinction au moment où tant de postulants briguent ce commandement.

La situation à la colonie a bien changé. Les Anglais contrôlent toutes les terres jusqu'au Mississipi, sauf dans la région de la Capitale. Toutefois dans le Nord, ils doivent faire face à la réaction du grand chef Indien Pontiac qui ne comprend pas pourquoi, les Français ses amis, sont interdits sur ses terres indiennes alors qu'il ne veut pas des Anglais. Allez donc expliquer à un Indien plein de bon sens, les arcanes de la politique européenne !

C'est ainsi que le fort de Chartres ne sera remis au capitaine anglais Sterling que le 10 octobre 1765, après l'assassinat de Pontiac victime d'un Illinois alléché par la prime de sang promise par les Anglais.

Les Espagnols montrèrent bien peu d'empressement pour prendre possession du territoire. Ce n'est que le 14 février 1766 « qu'un brigautin avec 30 hommes de troupes espagnoles se présente à la Balise. Encore faut-il ajouter que ce détachement qui accompagne le gouverneur de Ulloa est commandé par un capitaine français, et le nouveau gouverneur, refusant les responsabilités, réside au poste de la Balise où il attend fébrilement l'arrivée de sa fiancée. Ce n'est peut-être que par distraction qu'agit ainsi cet astronome !

Pendant ce temps le pays est toujours administré par le commandant français Aubry. Nous comprenons mieux ainsi pourquoi des hommes tels que Vaugine continuèrent, suivant les ordres du Roi de France à servir les autorités espagnoles.

La famille Vaugine est installée à la N.-O., mais dispose aussi d'une exploitation dans une concession située près de Saint-Martinville dans les Atakapas.

Une fille : Françoise Silésie est née le 4 avril 1764. Un autre fils vient au monde en août 1768.

C'est quelques jours après cette naissance que survient une « affaire » comme on appelait alors un duel. Pour résumer en quelques mots ce tragique fait divers qui nous a permis de lire un volumineux dossier conservé aux Archives Nationales, il faut revenir à quelques années en arrière — M. D'Auberville était

mort en 1756, sa veuve, repartie en France, s'était remariée avec ce capitaine de Villemont qui accompagnait le gouverneur de Ulloa. Etienne de Vaugine dont la probité était connue fut nommé curateur des orphelines d'Auberville.

Un conflit au sujet de la gestion de leur patrimoine avait surgi entre les deux officiers. La Cour Souveraine de la colonie avait donné tort au nouveau mari, qui furieux vint provoquer notre ami chez lui, l'épée à la main en l'insultant. Vaugine eut à peine le temps de se mettre en défense et dans l'échange confus des coups blessa son insulteur qui en mourut quelques mois après. Ce duel ayant fait grand bruit, le gouverneur bannit les antagonistes. Vaugine se retrouva exilé au fort de Natchitoches.

C'est à cette époque que se situent les troubles qui amenèrent la proclamation de la République à la N.-O. que le nouveau gouverneur espagnol O'Reilly réprima d'une façon sanglante en prenant possession effective de la Louisiane avec quelques troupes espagnoles venant de Cuba.

Vaugine est toujours tenu à l'écart, mais à « l'article de la mort » de Villemont reconnaissant ses torts le lava de toute accusation et Vaugine put reprendre son service.

Madame Vaugine depuis ce duel est souffrante. Elle ne s'est pas remise de sa frayeur à la vue de son mari couvert de sang alors qu'elle venait de donner le jour à son dernier-né.

Le 7 décembre 1772 meurt Pélagie Petit de Livilliers épouse de notre compatriote.

Dans l'inventaire qui fut dressé après ce décès et grâce à l'étude qu'en a publié « The Louisiana Historical Quarterly » en 1926 nous avons un tableau de la société des planteurs à cette époque. Sur le plan économique, on peut comparer la valeur des choses... et aussi des personnes, puisque la liste des esclaves, ainsi que leur « prise » en est donnée.

Nous trouvons 33 esclaves hommes, femmes et enfants.

On peut noter : un nègre nommé Sauvier âgé d'environ 40 ans et sa femme légitime nommée Isabelle, 35 ans estimés ensemble 300 piastres ; une négresse nommée Catherine, 35 ans avec trois enfants, 360 piastres ; une négresse Marie Danielle, 40 ans avec 3 petites filles, 400 piastres.

Figure aussi : « une très vieille négresse nommée Marianne, attendue

sa caducité a été estimée de nulle valeur et mise ici pour mémoire ».

Les animaux : 12 chevaux, 6 juments, 3 poulains, 6 mulets (qui valent plus que les chevaux), 6 paires de bœufs domptés, 4 paires à dompter, 6 mères vaches, 4 veaux, 6 taures, 10 taureaux et de nombreux cochons.

Les créances et les dettes sont indiquées : doit à M. Descombes à Strasbourg 720 piastres. A. M. Berne-ron, peintre, rue de la Lune à Paris, 160 piastres. Doit aussi 120 piastres à un tailleur de Paris ; 1 200 piastres au capitaine Lorence de Port au Prince de St-Domingue. Enfin 600 piastres sont dues à M. Garric, le notaire de la N.-O., qui a épousé Etienne, fille du premier mariage de Mme de Vaugine.

Nous voyons que la plus grande valeur consiste en esclaves. Nous avons peine aujourd'hui à nous imaginer comment cela pouvait se faire. Pourtant, il y a peu encore, cette exploitation de l'homme existait. D'ailleurs sommes-nous bien sûrs qu'elle a complètement disparu sous d'autres cieux et pour d'autres motifs ?

Des soucis assaillent maintenant le père de famille. Il a des filles à marier.

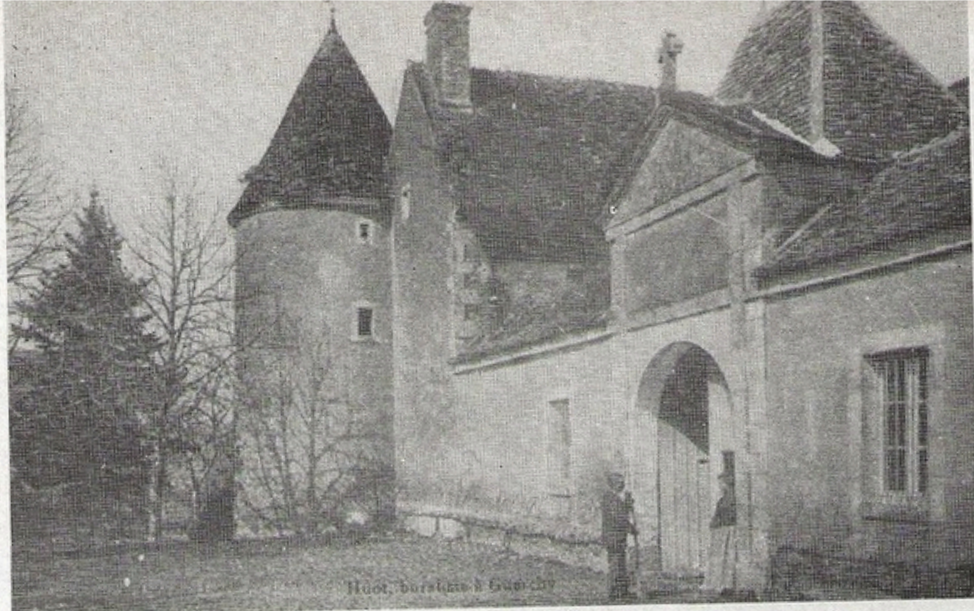
Françoise Pélagie, née au Fort de Chartres, épouse en 1776, Esnault de Livaudais, d'une des premières familles de la ville. Leur fils sera l'un des hommes les plus riches de ce pays et sur sa propriété que s'édifiera le centre de la ville actuelle, le fameux Park District qui en 1832 sera vendue rien moins que 900 000 dollars.

La deuxième fille se mariera avec Delino de Chalmette, lui aussi issu d'une grande et ancienne famille.

Depuis 1777, le général Galvez est gouverneur. C'est un ami des Français. Ceux-ci aident beaucoup les Insurgents dans leur lutte pour l'Indépendance. Ce n'est que revanche !

En 1778, pour répondre à une insulte des Anglais sur le lac Pont-Chartrain, Galvez exécute une expédition d'une grande vigueur vers Bâton-Rouge et les Natchez, points forts de ces derniers.

Il part pour ces opérations ayant laissé à notre Jovinien le commandement de la capitale avec le grade de major. Par son influence, plus encore peut-être que par son énergie et sa science de la guerre, Vaugine assure la sécurité alors que nombreux sont les miliciens louisianais qui courent à la frontière. Soutenu par



Cordeil est un hameau confiné au village de Guerchy, sur la rive droite du Ravillon. Le château, construit au XV^e siècle, possède encore de belles tours.

(Carte postale prêtée par M. Delor)

le pays, Galvez attaque la puissante base navale ennemie de Pensacola et l'emporte.

Pour récompenser celui qui l'a si bien secondé, Galvez obtient de la Cour d'Espagne la nomination d'Esteban de Vaugine (ainsi qu'il figure aux Archives de Séville) au commandement civil et militaire et Lieutenant-Gouverneur du Royal-Fort de Natchitoches et dépendances. Pour le Roi d'Espagne, oui, mais les hommes sont encore les mêmes : ce sont des Louisianais.

Ce fort à 350 km de la capitale, sur la rivière Rouge, protège une communauté de 300 Français avec 200 esclaves sans compter les villages indiens et des gens de divers métiages, qui vivent sur les plantations et des différents métiers d'artisanat communs à tout village français. Cela va des forgerons aux cordonniers, en passant par les chasseurs. On y trouve même un huissier de police.

La milice est très vigilante, bien commandée, bien armée.

Ici on cultive le tabac, le maïs et toutes les sortes de grains. Le cheptel est de plus de 1 000 bêtes à cornes, 500 chevaux et autres bestiaux à l'avenant. La région est prospère.

Ce poste important contrôle de très grands territoires aux confins du Mexique. Les prérogatives du commandant civil et militaire comportent, en plus du traitement, une concession importante permettant une plantation de belles dimensions avec un personnel nombreux.

Vaugine restera dans cette région pendant cinq ans, ayant fait preuve là encore, de beaucoup de qualités mais surtout de bon sens dans toutes les facettes de ses fonctions.

C'est alors qu'il demande au Roi d'Espagne son agrément pour passer en France, ce qui lui est accordé le 22 février 1786. Pourquoi ? Et bien d'abord pour obtenir du Roi de France, la croix de St-Louis qui lui avait été promise en 1763 et qui n'était plus décernée aux militaires en Louisiane.

Il part en juin 1786 de la N.-O., accompagné de sa fille Silésie qui, à leur arrivée en France restera au château de Cordeil à Guerchy chez sa tante, veuve de Nicolas Château qui a acheté l'usufruit de ce domaine au marquis.

La croix lui est remise au château de Charmeaux par M. de la Porterie comme l'atteste le compte rendu de la remise officielle en date du 26 septembre 1786.

Il avait espéré recevoir sa part de l'héritage de son frère aîné Simon, l'ancien commissaire des guerres, mort en 1783, mais la gouvernante de ce célibataire avait fait opposition à l'inventaire après décès au sujet de la propriété d'une montre en or qu'elle dit avoir reçue en cadeau. Cette circonstance fit tant trainer en longueur, les formalités d'envoi en possession que les biens furent mis sous séquestre pendant la Révolution, comme appartenant en partie à des émigrés. En effet, grâce à quelque jaloux, à moins que ce soit en-

core une vengeance de cette même gouvernante, Etienne fut considéré comme émigré. A quelque chose malheur est bon, puisque grâce à cette pénible circonstance nous pouvons consulter aux Archives départementales un volumineux dossier établi pour obtenir la radiation de la liste des émigrés. Et ce fut ardu.

Vaugine, fier de sa croix tant méritée reparti en 1788 dans cette Louisiane qui, il faut le dire, était bien un peu de lui.

Il a laissé un testament daté de 1794, retrouvé il y a peu de temps, publié dans le bulletin de la Société des Sciences historiques de l'Yonne de 1975.

La date de sa mort n'est pas connue ; les archives de la paroisse de la N.-O. ayant été détruites par des incendies l'un en 1788, l'autre en 1794.

Quant à Silésie, elle hérita de l'usufruit de sa tante et acheta au marquis de Guerchy en 1793 la nue-propriété du château de Cordeil. Elle épousa cette même année Hippolyte Leviste, d'Auxerre. Une épitaphe dans l'église de Guerchy nous indique sa descendance. Elle mourut en 1848.

Si vous allez visiter ce beau village, montez jusqu'au cimetière et là, dans un petit enclos, en cherchant un peu, vous découvrirez une stèle à

demi effacée portant ce nom : Francoise Silésie Martin de Vaugine.

Je vous prie de m'excuser d'avoir abusé de votre patience par mon incapacité à réduire ce récit.

Vous attendiez de belles histoires d'Indiens et ce n'est que l'itinéraire d'un soldat.

Cette vie d'un homme de chez nous, méritait-elle de vous être contée ?

Elle fait partie de l'Histoire et c'est en cela que l'histoire locale, plus humaine parce que près de nous, s'intègre mieux au patrimoine que nous devons tirer de l'oubli et défendre.

Qui de nous n'a, dans ses papiers de familles, un document pouvant donner lieu à une étude qui ferait la joie des lecteurs.

Celle qui vient de vous être modestement présentée a commencé par la demande d'identification d'une certaine Emerantienne Hardoin, auprès de Mme Delasselle, alors directrice de l'école et secrétaire de mairie à Epineau, par un des lointains descendants de Vaugine : M. Barron habitant l'Amérique.

Combien de jeunes, et d'autres, trouveraient dans ces recherches, en même temps qu'un enrichissement, des motifs d'être fiers de leur petite patrie et des raisons d'espérer de la grande.

LIBRAIRIE - PAPETERIE

articles de bureau - Imprimerie
photo

M. BERGER

7, quai Ragobert

89 - JOIGNY

Tél. 62-14-56

LE BRICOLAGE SERVICE DE JOIGNY

Av. de Sully - Tél. : 62.10.23

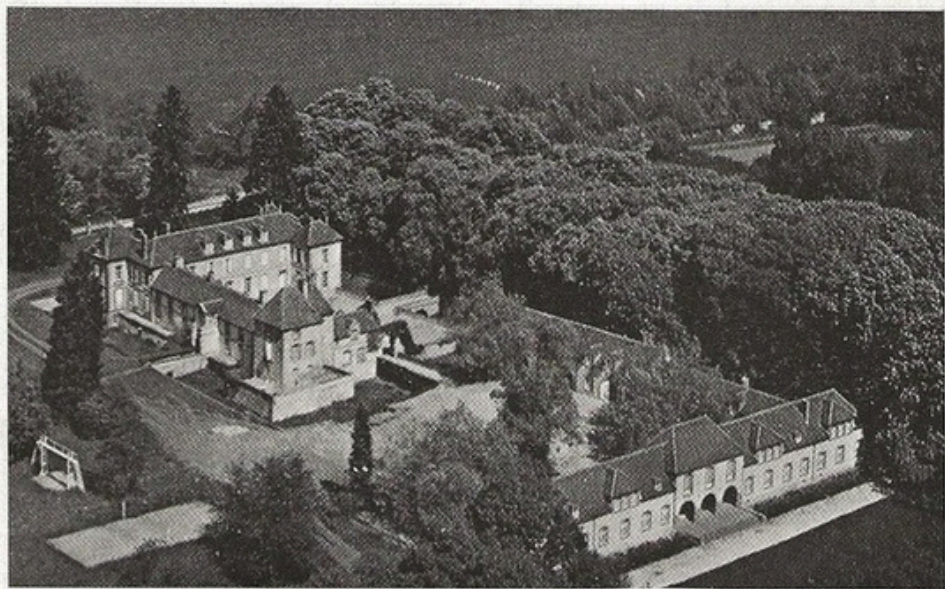
« C'est vraiment
le paradis
du bricoleur »

M^{re} PAQUEROT

**Art et
Artisanat**

Quai RAGOBERT JOIGNY TEL. 62-00-27
RC. 69 A 26

RUE D'EGLÉNY AUXERRE TEL. 52.07.08



Un château en Jovinien... PALTEAU et le MASQUE DE FER

par J.-L. DAUPHIN

Caché des vues de la vallée, en léger retrait des escarpements de la rive droite de l'Yonne sur la bordure de la Forêt d'Othe, le Château de Palteau apparaît au détour d'une imposante allée d'arbres séculaires.

La noble bâtisse de pierres et de briques roses, du début du XVII^e siècle, s'étend derrière des douves aujourd'hui asséchées. Malgré des remaniements successifs, cette demeure a conservé toute la pureté harmonieuse de son style.

Le château n'a qu'un étage dont les hautes croisées à petits carreaux coupent la toiture et l'ajoutent jusqu'au grenier. Au rez-de-chaussée, des arcatures à robustes pieds-droits de briques ouvrent d'élégants passages qui allègent les lignes sobres des bâtiments principaux. Au départ de l'aile gauche, s'élève, comme une tour, un haut pavillon carré dont le toit à quatre pentes est surmonté d'un petit lanterneau d'où la vue embrasse les environs. L'ensemble des toitures, restées fidèles à la tradition bourguignonne des tuiles plates et brunes, ne manque pas non plus d'harmonie ni de charme.

Environnée des quelques maisons du hameau et de bois hélas menacés, cette plaisante demeure que Funck-Brentano décrivait comme « une simple, confortable et solide résidence de grand gentilhomme campagnard, fleurant bon la Vieille France », est aussi le vestige et le témoin modeste et tranquille d'un riche passé que nous allons maintenant évoquer.

PARQUETS BATIMENTS
VITRIFICATION

Menuiserie DARNIS

Rte de Chamvres - T. 62-23-08

JOIGNY

PERRIER

Installateur
des fermetures
fer et bois



JEAN - LOUIS

Institut de Beauté

PARFUMERIE

Coiffure Dames-Hommes

3, Quai Général-Leclerc

89300 JOIGNY

Tél. : 62-12-62

JFA NUITS-ST-GEORGES 21700



Route de Chamvres, JOIGNY 89300

AMENAGEZ VOTRE AVENIR

TOUT EN SIMPLIFIANT VOTRE EXISTENCE !

LA CAISSE D'ÉPARGNE DE JOIGNY

FONDÉE EN 1842

EST LA SEULE A POUVOIR VOUS Y AIDER
GRACE A LA GAMME ETENDUE
DE SES FORMULES DE DEPOTS
REMUNERES JUSQU'A 8 %

ET TOTALEMENT EXONERES D'IMPOTS !

CONSULTEZ-LA EN PRIORITE...

...ELLE EST PRESENTE DANS

100 VILLES ET COMMUNES DE L'ANCIEN ARRONDISSEMENT

PALESTEL ET LA CHATAIGNERAIE

Le nom de Palteau apparaît pour la première fois dans une charte de 1169, sous la forme Palestel ; le lieu n'était alors qu'une colline boisée et de riches Joviniens cédaient à l'Abbaye Saint-Marien d'Auxerre et à sa proche Maison de Valprofonde les droits d'usage qu'ils y possédaient. En 1173, l'Archevêque de Sens, Guillaume de Champagne, rappela que les Frères de Saint-Marien possédaient en pays d'Othe « l'usage de toute la forêt nommée Palestel, soit pour y cultiver la terre labourable, soit pour y défricher, soit pour y faire paître les bêtes, soit pour y construire des maisons ou tout autre usage utile » ; à cette époque les Frères avaient également reçu les dîmes de Palestel, preuve d'une exploitation humaine de cette colline. Nous apprenons même qu'en 1223, le Maître du Domaine de Valprofonde acquit une maison à Palteau, de Jacques, le Supérieur de la Maison-Dieu de Villa Nova Regia (Ville-neuve-sur-Yonne).

Bientôt, semble-t-il, un premier château fut édifié sur la colline ; une tradition, fort discutable, voulait que cette construction fût un « castel défensif » bâti par le Roi Louis VII pour être une sorte d'avant-poste de sa place forte de Villeneuve face au domaine champenois des Comtes de Joigny. Mais nous savons que Palteau, comme Armeau, relevait des Comtes de Joigny. Une Comtesse de Joigny fut même marraine de la cloche de l'Eglise d'Armeau, village dont dépend aujourd'hui encore Palteau.

Au temps de la Guerre de Cent Ans, la maison seigneuriale de Palteau portait le nom de Château de la Châtaigneraie, qui nous rappelle les grands arbres de la forêt alors magnifique. Un souterrain, dit-on, reliait ce château à la Maison Pré-montérée de Valprofonde.

Au milieu du XVI^e siècle, le Seigneur de Palteau, l'Avocat du Roi Milès Gibier, fut l'un des plus chauds partisans de la Réforme en pays sénonais et dut subir bien des persécutions. Son domaine de Palteau fut-il alors saccagé ? Quoi

qu'il en soit, au début du XVII^e siècle, le vieux manoir était détruit et remplacé par le château actuel. Seules les douves et quelques fondations furent conservées et la nouvelle bâtisse connut son achèvement en 1640, date encore visible sur la base de sa plus haute cheminée.

LES MAITRES DE PALTEAU

Au milieu du XVII^e siècle, se porta acquéreur du Château de Palteau Cantien Garrot, le premier personnage d'une importante famille militaire dont le Grand Siècle fit la fortune.

Né en 1603, fils de Garrot de Blainvilliers, Ecuyer de Paneterie du Roi, originaire de Montfort-l'Amaury, Cantien Garrot fut distingué très tôt pour « sa valeur singulière et son extrême fidélité » et servit le Cardinal de Richelieu. Ce militaire dévoué, devenu l'homme de confiance et l'écuyer de Mazarin, gravit les échelons d'une fort honorable carrière qui le fit Lieutenant Général d'Artillerie (30 novembre 1652), Gouverneur et Bailli de Sens et Villeneuve-le-Roi, Gouverneur de la prison d'Etat du Fort de l'Ecluse et aussi Seigneur de Fontenelle, Palteau, Armeau, Dixmont et Erimont ...

Garrot mourut le 24 août 1669 et fut inhumé au milieu du chœur de l'Eglise Notre-Dame de Villeneuve-le-Roi ; sa dalle de marbre noir, devenue presque illisible, figure aujourd'hui encore au pied du maître-autel, dans un profond oubli.

Mort sans postérité, Cantien Garrot léguait son domaine jovinien à son neveu Bénigne Dauvergne de Saint-Mars, qui allait devenir le personnage le plus célèbre de sa lignée militaire de grands serviteurs du Trône.

Saint-Mars était né en 1626 du mariage de l'écuyer Louis Dauvergne, dit de Saint-Mars, demeurant aux Mesnuls près Montfort-l'Amaury, et de Marie Garrot, sœur du Seigneur de Palteau. L'autre enfant né de ce mariage, Marguerite (1628-1681), devait épouser le chevalier Eloi de Corbé de Formanoir, lui aussi de Montfort-l'Amaury.

Tôt orphelin, le jeune Bénigne fut préparé par son oncle à la carrière militaire et engagé dès 12 ans comme enfant de troupe dans la première Compagnie de Mousquetaires, les célèbres Mousquetaires Gris. Les débuts de sa carrière se firent sans éclat : Mousquetaire en 1650, Brigadier en 1660, Maréchal des Logis en 1661. La chute de Fouquet le mit en lumière et son Capitaine, d'Artagnan, le chargea de l'arrestation à Nantes de l'écrivain Pellison, premier commis du Surintendant. On remarqua alors cet homme sûr et discret, un « fort honnête homme » écrivait Madame de Sévigné ; et c'est lui qui, en décembre 1664, fut choisi par le Roi pour commander la Forteresse de Pignerol où serait gardé le malheureux Fouquet.

D'Artagnan avait refusé ce rôle, déclarant au Roi : « J'aime mieux servir comme simple soldat que d'être geôlier ! ». Mais, Saint-Mars, homme rude et avide, fit un autre calcul : le métier de geôlier enrichissait plus sûrement que celui des armes et c'était alors une pratique habituelle (et tolérée) chez les Gouverneurs de prison que d'« économiser » sur les sommes prévues à la subsistance des prisonniers ...

Saint-Mars s'installa donc à Pignerol en janvier 1665 ; la première impression était terrible, comme le note Paul Morand : « En plein Piémont, la ville de Pignerol se dressait dans les neiges, entre des montagnes dénudées, sucées jusqu'à l'os par les pluies et les neiges. En ce cœur de l'hiver, une prison noire à l'intérieur d'une prison blanche ». A l'hiver glacial et venteux succédait soudain l'été, un été implacable et torride. Saint-Mars, « aussi prisonnier que ses détenus », commençait une carrière de garde-chiourme qui durant quarante-trois années l'enfermerait successivement à Pignerol, à Exiles, à Sainte-Marguerite, pour finir à la Bastille, « le maréchalat des geôliers ».

LES SECRETS DU ROI

Homme de confiance du puissant Ministre Louvois, Saint-Mars épou-

sa en 1669 Marie-Antoinette Colot, dont la sœur, d'une grande beauté, était la maîtresse de Louvois, et le frère Commissaire des Guerres à Pignerol ... Ainsi, même ce mariage, dont Saint-Mars devait avoir deux fils, ne le fit guère sortir de son univers quotidien.

Méticuleux, discret, souvent rigoureux, parfois cruel, mais ne discutant jamais ni n'outrepasant les ordres du Ministre, Saint-Mars fut le parangon des geôliers ; il ne trouvait de diversion et de jouissance que dans le souci de sans cesse harceler le Ministre pour en tirer pensions et gratifications, qu'il amassait en plus de ses gages, de ses revenus de Palteau ... et de ses sordides « économies ».

Anobli en 1673, gardien de Fouquet et du fringant Lauzun, Saint-Mars a surtout acquis la notoriété pour avoir été le geôlier de l'énigmatique prisonnier au Masque de velours noir que Voltaire, un siècle plus tard, nomma improprement le « Masque de Fer ».

Au début de l'année 1698, Saint-Mars se vit offrir l'important gouvernement de la Bastille. Il partit vers la fin du mois d'août, accompagné de son neveu Corbé de Formanoir, l'un des fils de sa sœur Marguerite et depuis 1693 son lieutenant à l'île Sainte-Marguerite. Mais il emmenait également son fameux prisonnier, après avoir reçu de Barbezieux, fils et successeur de Louvois, l'ordre de ne pas le quitter et de prendre ses précautions « pour empêcher qu'il ne soit vu ni connu de personne ». Le voyage s'effectua lentement, par petites étapes.

LE MASQUE DE FER A PALTEAU

Septuagénaire, satisfait du climat cannois, Saint-Mars n'avait accepté sa nomination qu'à la perspective d'un surcroît de richesses et de profits.

L'occasion était bonne pour lui de se rendre sur ses terres de l'Yonne et dans son château de Palteau où il avait si peu séjourné après l'avoir hérité de son oncle Garrot.



(Photo H. Bernard)

Au détour d'une allée majestueuse, le château de M. de Saint-Mars ...

Il fit donc halte à Palteau, assez fier de s'y montrer dans l'imposant arroi de ses hautes fonctions. La scène ne pourrait être mieux évoquée que par son petit-neveu Guillaume-Louis de Formanoir de Palteau, sûr garant de la tradition familiale ; voici le récit célèbre qu'il en donna à « L'Année Littéraire » du 30 juin 1768 :

« En 1698, M. de Saint-Mars passa du gouvernement des îles Ste-Marguerite à celui de la Bastille. Venant en prendre possession, il séjourna avec son prisonnier à sa terre de Palteau. L'Homme au Masque arriva dans une litière qui précédait celle de M. de Saint-Mars ; ils étaient accompagnés de plusieurs gens à cheval. Les paysans allèrent au-devant de leur Seigneur. M. de Saint-Mars mangea avec son prisonnier, qui avait le dos opposé aux croisées de la salle à manger qui donnent sur la cour. Les paysans que j'ai interrogés ne purent voir s'il mangeait avec son masque ; mais ils observèrent très bien que M. de Saint-Mars, qui était à table vis-à-vis de lui, avait deux pistolets à côté de son assiette. Ils n'avaient pour les servir qu'un seul valet de chambre, qui allait chercher les plats qu'on leur apportait dans l'antichambre, fermant soigneusement sur lui la porte de la salle à manger. Lorsque le prisonnier traversait la cour, il

avait toujours son masque noir sur le visage ; les paysans remarqueraient qu'on lui voyait les dents et les lèvres, qu'il était grand et avait les cheveux blancs. M. de Saint-Mars coucha dans un lit qu'on lui avait dressé auprès de celui de l'Homme au Masque ».

Arrivé à la Bastille le 18 septembre 1698, le Masque de Fer y mourut le 19 novembre 1703. Cette même année 1703, par un contrat en date du 18 mai, le Roi Louis XIV donnait à Saint-Mars les terres et bâtiments de l'ancienne châtellenie royale de Dixmont, attenante au Domaine de Palteau, en échange de quelques propriétés tenues par le Gouverneur aux environs de Versailles. Peut-être était-ce là une nouvelle marque de gratitude accordée au Seigneur de Palteau pour la discrétion et l'exactitude dont il avait fait preuve dans ses délicates missions ?

LES SUCCESSIONS

Monsieur de Saint-Mars mourut en 1708. En plus de ses domaines de Palteau, Dixmont et Erimont, de demeures somptueusement meublées, il laissait, nous dit Georges Mongrédien, « six cent mille francs d'argent comptant, grappillés et économisés jour à jour pendant quarante-trois années de ... prison ».

Cette fortune prodigieuse fut partagée entre ses neveux Formanoir, car Saint-Mars avait eu la douleur de perdre ses deux fils dans les guerres de la fin du règne, l'un à Neerwinden (1693), l'autre, Jacques-Bénigne, à Spire (1703). Le cœur de ce second fils avait été inhumé le 24 avril 1704 dans le chœur de l'Eglise de Dixmont.

L'aîné des neveux, Guillaume de Corbé de Formanoir (1660-1740), hérita aussi de Palteau, où il vécut désormais, tandis que ses frères Louis et Joseph recevaient, l'un Dixmont et Erimont, l'autre le titre de Sire de Saint-Mars.

Le fils de Guillaume, Louis-Guillaume (1712-1785), auteur de la célèbre évocation que nous avons citée, lui succéda à Palteau. Il épousa en 1746 Marguerite Henry de la Feuille qui lui donna deux fils.

A la mort de son époux, celle-ci assura le partage de la succession, donnant à l'aîné, Guillaume-Nicolas (1747-1810), la propriété du château et ne laissant au cadet, Edme-Marc-Antoine (1748 - 1823), que les espèces sonnantes. Aussi, quand, le 13 mai 1792, les enquêteurs de Joigny, conduits par le Sieur Boullard, Président de l'Administration du District de Joigny, se présentèrent pour saisir le château en raison de l'émigration d'Edme-Marc, ils durent y renoncer en apprenant de Guillaume-Nicolas et de sa mère que l'émigré n'avait plus aucun droit sur la propriété. Quant à Guillaume-Nicolas, il se mit à la disposition des hommes de la Révolution et put traverser la tourmente sans dommages.

Sous la Restauration, le château échut à la fille de Guillaume-Nicolas, Justine-Antoinette, épouse du Comte Félix de Champlost. Son oncle, Edme-Marc de Formanoir, retour d'émigration, était mort en 1823 à Palteau sans laisser de postérité.

Le château se maintint encore dans la famille, par les femmes, jusqu'en 1922, date à laquelle la Vicomtesse Constance de Brémond d'Ars, arrière-petite-fille de Justine de Formanoir, le vendit à l'éditeur parisien Gaston Drouet qui, un an

plus tard, achetait également le proche Domaine de Valprofonde.

Le château connu encore cinq autres propriétaires avant d'être finalement acheté en 1948 par les Tréfileries du Havre, qui entreprirent de l'aménager pour en doter l'œuvre sociale de leurs colonies de vacances. La restauration et l'adaptation des bâtiments furent menées à bien par l'architecte et urbaniste Jean Philippot, auteur de la reconstruction de Compiègne. Travaillant dans le respect et l'intelligence du style originel, Philippot réussit dans la tâche si délicate de concilier l'harmonieuse vétusté de l'ensemble et les nécessités pratiques de l'installation d'une colonie de vacances moderne.

Il reconstitua notamment les deux ailes de bâtiments donnant au sud, sur le parc où la chapelle, aménagée au siècle dernier, conserve toujours le souvenir des descendants des Formanoir. Le haut pavillon carré aussi fut remis en valeur, avec son robuste escalier de chêne du XVII^e siècle qui conduit à la chambre dans laquelle la Tradition veut qu'aient dormi le fameux « Masque de Fer » et son inlassable geôlier lors de leur passage en 1698. Une vaste cheminée y subsiste : sur sa hotte figurent, en une fresque à l'italienne, les restes d'un beau décor à rinceaux, badigeonné au siècle dernier, mais que les restaurations menées depuis 1948 ont fait habilement repaître. Cette cheminée conserve un autre vestige de son passé, une plaque de fonte blasonnée qui va maintenant retenir notre attention.

L'ENIGME DE PALTEAU : LE BLASON AUX LEVRETTES

Au centre de la plaque figure un écu sculpté, que nous lisons ainsi : « D'azur à un chevron chargé de deux levrettes affrontées, deux épis issant du chevron ». Un casque grillagé, à cimier emplumé, couronne ce blason et deux autres levrettes en sont les tenants latéraux.

Cette plaque blasonnée n'aurait pas ainsi attiré la curiosité si l'on ne retrouvait le même décor héraldique figuré sur la clef de voûte de l'entrée principale dont la facture

paraît assez peu ancienne, peut-être seulement de la seconde moitié du XVIII^e siècle.

Or, l'identification de ce blason, remarqué dès 1912 par Henri Charpentier, demeure impossible ; ce n'est assurément celui d'aucun des propriétaires successifs du château. Bien plus, il ne correspond, semble-t-il, aux armoiries d'aucune famille connue ...

Blason de fantaisie, alors ?

Il faut bien le penser, mais nous comprenons mal que l'un des propriétaires de Palteau, doté d'armoiries bien définies, ait éprouvé le besoin de faire représenter par deux fois un autre blason, tout imaginaire !

Alors, pour mieux satisfaire notre curiosité, il nous reste à considérer l'hypothèse qui fut celle de Jacques Robiquet lorsqu'il se pencha sur le passé de Palteau : ne se pourrait-il pas que les Formanoir aient voulu commémorer la secrète mission de leur oncle Saint-Mars et la flatteuse confiance du Roi en son absolue discrétion, en improvisant de façon plus ou moins fantaisiste le blason du mystérieux prisonnier au Masque de Fer, hôte de Palteau ? Et même, ces étranges armoiries ne peuvent-elles pas nous laisser entrevoir quelque chose de la véritable identité de l'Homme au Masque, sous le voile d'un-à-peu-près volontaire ?

Certes, comme la seule évocation du Masque de Fer a pour coutume de déchaîner l'imagination et le romanesque, il aurait été surprenant que Palteau, unique étape connue de l'Homme-Enigme entre deux prisons et propriété de celui qui fut son gardien, n'ait pas, à quelque degré, fait naître lui aussi d'audacieuses hypothèses.

En ce qui concerne notre blason aux levrettes, il faut tout de même noter certaine coïncidence héraldique assez curieuse. Le Général Ricard, Directeur des Services Sociaux des Tréfileries du Havre, qui, en 1954, collabora avec Jacques Robiquet dans ses recherches sur Palteau, crut en effet remarquer quelque similitude entre ce blason de Palteau et deux blasons italiens en rapport avec l'énigme du Mas-



(Photo H. Bernard)

Le Blason aux Levrettes reste une énigme ...

que de Fer : l'un, qui fut celui du Comte Matthioli, porte, sur champ d'azur, une levrette d'argent ; l'autre, figurant les armes de Bologne, ville natale de Matthioli, présente deux levrettes d'argent affrontées comme dans le blason de Palteau (mais sur parti de gueules et de sinople).

Or, précisément, l'une des hypothèses les plus sérieuses émise par de nombreux historiens du Masque de Fer, est de reconnaître, sous le loup de velours noir du prisonnier, le visage du Comte Matthioli.

Né à Bologne le 13 décembre 1640, Hercule-Antoine Matthioli fut d'abord, après de brillantes études, Lecteur à l'Université de Bologne et écrivit divers ouvrages ; installé à la Cour des Gonzague, Ducs de Mantoue, devenu bientôt Secrétaire d'Etat, promu Comte et Sénateur, il avait secrètement négocié avec Louis XIV la cession par Mantoue de la place-forte de Casal, convoitée par Turin et point stratégique sur la route des Alpes et du Milanais. Mais le trop ambitieux Matthioli finit par vendre le secret aux Cours européennes et en particulier à l'Espagne, alors ennemie de la France ; ainsi dévoilée, la négociation échoua et Louis XIV, furieux de se voir dupé et trahi par cet aventurier vénal, donna l'ordre

de le faire arrêter en territoire français et conduire à Pignerol (2 mai 1679). Le Ministre Pomponne écrivait : « Il faudra que personne ne sache ce que cet homme sera devenu ». En effet, le nom même de Matthioli disparut peu à peu des correspondances officielles. Mais est-ce lui qui, d'entre les prisonniers de Pignerol puis de Sainte-Marguerite, prit avec Saint-Mars le chemin de la Bastille en 1698 ? Aucune donnée historique ne permet aujourd'hui de l'affirmer avec certitude.

Dans ces conditions, le blason de Palteau peut-il être regardé comme un rébus livré à notre perspicacité, avec la discrétion feutrée d'un demi-aveu, qui laisserait enfin dépasser le petit bout du fil d'Ariane dans ce labyrinthe historique ? Ou bien n'est-il finalement qu'une fausse piste de plus, trop subtile et trop séduisante ?

Nous nous garderons bien de conclure ...

Du moins ne dirons-nous pas, comme jadis quelques anciens du pays, passionnés par leur histoire locale : « Ce sont les armes du Masque de Fer ! », en invoquant pour tout prétexte le casque grillagé couronnant ce blason qui n'est

que le banal ornement de nombre d'armoiries modestes et certes pas la figuration réaliste du très fameux « Masque à ressorts » qu'inventa M. de Voltaire !

BIBLIOGRAPHIE SOMMAIRE

- J. ROBIQUET, Conservateur honoraire des Musées Nationaux, « Près de Villeneuve-sur-Yonne : le Château de Palteau » in *Revue du Touring-Club de France*, N° 692, Février 1959, p. 110-111.
- P. QUESVERS et H. STEIN, « Inscriptions de l'Ancien Diocèse de Sens ... », Vol. II, 1897.
- F. FUNCK-BRENTANO, « Le Masque de Fer », Paris, 1933.
- G. MONGREDIEN, « Le Masque de Fer », Hachette, 1952.
- P. MORAND, « Fouquet ou le Soleil offusqué », Gallimard, 1961. et aussi :
Abbé A. PISSIER, « Etude historique sur Dixmont » (*Bulletin de la Société des Sciences de l'Yonne*, N° 61, 1907).
- J.-L. DAUPHIN, « La Vallée de Valprofonde et la naissance de Villeneuve-sur-Yonne au XII^e siècle » (*Bulletin de la Société des Sciences de l'Yonne*, N° 108, 1976).

MARBRERIE FUNÉRAIRE BATIMENTS



Caveaux - Monuments
Articles Funéraires

TRANSPORTS FUNÈBRES

Toutes démarches évitées
aux familles

COURTAT

Rue dans le Château - JOIGNY - Tél. (86) 62.10.07
(près du cimetière)

Une paix bien arrosée

(JOIGNY, 9 janvier 1798)

L'an 6 de la République Française une et indivisible, le 20 nivôse, à onze heures du matin en exécution de l'arrêté de l'administration centrale du Département de l'Yonne du 2 frimaire dernier portant qu'il y aurait aujourd'hui une cérémonie publique à l'occasion de la Paix continentale dans les cantons et communes de son arrondissement. Les membres de l'Administration municipale, le Commissaire du Directoire Exécutif en écharpe et le secrétaire en chef se réunissant dans la principale salle de la maison commune et y attendant les autorités constituées, les militaires couverts d'honorables blessures, la Commission de l'Hospice, les instituteurs et leurs élèves qui arrivèrent aussitôt.

La façade de la maison commune était ornée de tentures tricolores et de trophées militaires.

Les huit compagnies de la Garde Nationale, la Gendarmerie se rangent en bataille sur les quatre faces de la place au milieu de laquelle est posé l'autel de la patrie portant quatre inscriptions civiques ; une foule immense de spectateurs garnissait la dite place, et les fenêtres des appartements ; toutes les rues environnantes étaient remplies d'une multitude innombrable de citoyens qui n'avaient pu se placer plus commodément, l'air retentissait d'acclamations et de cris de joie ; les décharges continuelles du canon augmentaient l'allégresse et la musique exécutait une symphonie. Tout à coup, elle est interrompue par un concert bruyant d'acclamations nouvelles : Vive la République, Vive la Paix pendant cette jouissance, le commissaire de police avertit l'administration que tout est dans le meilleur ordre, aussitôt les autorités constituées, etc... ; descendent et se placent dans l'enceinte de la Garde nationale ; la musique entonne l'hymne de la Liberté,

l'assemblée en répète en chœur le refrain. Le bruit du canon est des boîtes couronne la fin de cet hymne, le silence règne et le président monte sur un gradin de l'autel de la patrie et y proclame la paix continentale avec l'expression du parfait enthousiasme ; cette proclamation fut pour les vrais amis de la Liberté le lieu fraternel de la reconnaissance sans borne envers les deux Conseils, le Directoire Exécutif, le libérateur de l'Italie et en général de toutes les armées, la salve d'artillerie ne peut couvrir les cris sans cesse répétés de Vive la République et les braves défenseurs. Une nouvelle décharge de canons et de boîtes annonce au loin le départ du cortège qui dirige sa marche dans le plus grand ordre ; l'allégresse brille sur le front des citoyens et au son des tambours et de la musique, traverse toutes les principales rues de la commune, les quais et se rendit sur la place de la fraternité, et là, au milieu des plus vifs applaudissements sont brûlés les titres et pièces rappelant la terreur et la persécution des patriotes, pendant ce brûlement la musique exécute des airs patriotiques et les citoyens des chants où l'honneur de la République triomphante de ses ennemis ; le cortège reprend sa marche et se rend au temple dans l'ordre le plus imposant, le commissaire du Directoire exécutif monte à la tribune, fait lecture du procès-verbal de la séance du Directoire Exécutif du 20 frimaire et ensuite l'adresse du Département de l'Yonne à ses concitoyens relatif à la paix auxquels les citoyens ont applaudi avec transport, les citoyens chantent en chœur et la musique répète des hymnes analogues au sujet de la fête, les tambours battent un ban et le Président de l'Administration prononce un discours en l'honneur des armées victorieuses, de l'énergie mâle

MODERN' HOTEL

89-JOIGNY

T. 62-16-29

Rôtisserie - Tournebroche

Salles et salons pour congrès
Repas d'affaires



AMEUBLEMENT
DECORATION

Fabricant

Jacques RYON

7, 8, quai LECLERC

Tél. : 62.17.22 JOIGNY

PÂTISSERIE
CONFISERIE
SALON DE THE

TEL. 62-22-28

G. VINCENT

11, Avenue Gambetta

JOIGNY

SPECIALITES

Chardon à la
Poire William
VACHERIN
POMPADOUR



ROUSSEAU

CADEAUX - ART DE LA TABLE
LISTES DE MARIAGE

50, rue Cortel

89 - JOIGNY

Tél. : 62-23-60



**BANQUE PARISIENNE
DE CREDIT**

(ex-BANQUE SOISSON MAUGEY)

Banque Privée

CREDITS ET PLACEMENTS
sous toutes leurs formes

Agence à **JOIGNY**
3, rue d'Etape Tél. : 62-03-45

CARRELAGE — FAIENCE
MOSAIQUE — PIERRE
MARBRE



Joseph

ZAK

Rue Debussy
89 — JOIGNY

Location de voitures
sans chauffeur
Tourisme et utilitaire

**CONCESSIONNAIRE
RENAULT**

Tél. : 62-22-00

JOIGNY

**CONFECTION
CHEMISERIE
BONNETERIE**

pour Hommes
et Dames

**Vêtements
REMY**

Tél. : 62-18-73
3, rue G.-CORTEL



des deux Conseils et du Directoire exécutif, louant leur commun accord à faire marcher le char de la Liberté et dans lequel il invite ses concitoyens à l'union et à la concorde ; ce discours est suivi d'applaudissements. La musique exécute de nouveau des airs patriotiques, et les citoyens en chœur, les louanges du Général Bonaparte, le citoyen Couvret fils prononce une ode en l'honneur de ce général que l'administration avait approuvée. Cette ode est aussi généralement applaudie. Les citoyens entonnent en chœur l'Hymne « Quel est ce puissant génie », la musique répond au même chant, le citoyen Langlois, commis des trains, prononce un discours sur la bravoure des armées qui ont racheté les Français de la servitude des Rois qu'il avait soumis à l'approbation de l'administration, le même enthousiasme couvre ce discours d'applaudissements. Les chants patriotiques reprennent et se perdent parmi les cris de Vive la République, etc, etc... Le citoyen Salmon, tanneur, prononce un discours sur la nécessité d'anéantir le tyran d'Angleterre et son ministre (Pitt) pour consolider à toujours la paix continentale que nous célébrons aujourd'hui. Ce discours reçoit de même l'accueil le plus solennel et après d'autres chants patriotiques avec accompagnement de musique, un roulement annonce le départ pour se rendre à la maison commune et pendant tout le temps que le cortège est resté au temple, les canons n'ont discontinué de tirer ainsi que les boîtes.

Arrivés dans le même ordre sur la place commune où était l'autel de la patrie les spectateurs se saluent respectivement après avoir chanté la strophe : Faisons tous le serment civique ; les compagnies déposent leurs armes pour se rendre au banquet civique, les autorités constituées se retirent ainsi que l'administration et se rendent également au banquet civique qui s'est trouvé composé des militaires infirmes, de deux jeunes soldats de l'armée d'Italie qui furent retenus à l'effet de participer à l'allégresse des convives aussi réunis, de la Gendarmerie nationale, de tous les citoyens qui ont voulu y prendre part et des autorités constituées. Au commencement, le Président de l'administration

municipale a porté un toast au peuple Français et à la Liberté, et pendant le repas, le second à la République, à la Victoire et à la Paix, le troisième à la constitution de l'an 3. Puissent tous les Français demeurer unis autour d'Elle ! Périssent toutes les factions qui voudraient l'anéantir ! le quatrième au Corps Législatif, le Commissaire du Directoire exécutif près le Tribunal correctionnel a ajouté et au Directoire exécutif ; que ces deux premières autorités soient réunis dans nos vœux, comme elles le sont essentiellement dans leur commun et constant amour pour la République. Les 5^e, 6^e, 7^e et 8^e toasts ont été portés à tous les magistrats Républicains, aux armées triomphantes et aux Généraux qui les ont conduites à la victoire ; au serment du Jeu de Paume, au 14 juillet, au 10 août, au 9 Thermidor, au 13 Vendémiaire, au 18 Fructidor et à la mémoire des citoyens, des magistrats et des guerriers qui ont péri avec courage pour défendre la liberté et à tous ceux qui ont souffert pour elle.

Les 9^e, 10^e et 11^e toasts ont été portés après plusieurs chants patriotiques aux vertus domestiques, à l'amour ardent et désintéressé de la patrie et aux institutions morales et politiques qui viennent à leur appui, aux puissances alliées et amies de la République Française, aux progrès des lumières et des arts, à la prospérité de l'agriculture et du commerce, le 12^e à la liberté des mers. Puissent bientôt les armées républicaines les soustraire au joug du gouvernement oppresseur qui depuis si longtemps tyrannise le globe.

Trois coups de boîtes ont suivi chacun des toasts ; une décharge d'artillerie a de plus annoncé le dernier à chacun, à l'union et à la concorde.

Trois autres coups de canon ont annoncé qu'il était l'heure d'illuminer toutes les croisées hautes et basses donnant sur les rues ainsi que tous les citoyens en avaient été avertis la veille.

Cette fête s'est terminée par des bals qui ont duré presque toute la nuit et tout s'est passé avec la plus parfaite tranquillité, et chacun durant les différentes parties de cette fête a donné à l'envi des témoignages de gaieté et de patriotisme.

Menaces sur les moineaux...

Le Conseil général de la Commune réuni, il a été fait lecture de la pétition d'un citoyen tendante à inviter l'assemblée à prendre un arrêté relatif à la destruction du moineau dans l'étendue de son ressort comme étant un animal désastreux et qui consomme journellement la substance d'un grand nombre d'individus.

Sur quoy la matière mise en délibération, le procureur de la commune entendu, le conseil général considérant que la gravité des circonstances où se trouve la république, la rareté et la cherté excessives du bled dans cette ville, l'impossibilité d'en procurer aux citoyens sans des secours étrangers qui peuvent ne pas être toujours certains et qui occasionnent des frais énormes à la commune, enfin qu'il est essentiellement de son devoir de s'occuper sans relâche des moyens de détruire tout ce qui peut augmenter inutilement la consommation et que sous ce point de vue, la destruction des moineaux devient de la plus haute importance puisque les besoins et les dépenses de cette commune en décroîtront d'autant, arrête ce qui suit :

Art. 1^{er}

Toutes les personnes portées au rôle de la contribution mobilière de Joigny, sont tenues de fournir à la municipalité d'ici au premier janvier prochain six têtes de moineaux.

Art. 2

Celles qui ne fourniraient pas cette quantité payeront un sol pour chaque tête manquante, et celles qui fournissent au-delà recevront un sol pour chaque tête d'excédant.

Art. 3

Les enfants et autres personnes non portées audit rôle pourvu qu'ils soient domiciliés à Joigny, seront admis à recevoir une pareille gratification à un sol par chaque tête de moineau qu'ils présenteront à la municipalité en commençant par en fournir cinq gratuitement.

Art. 4

Celui qui sera convaincu d'avoir présenté des têtes de moineaux qu'ils auront pris ailleurs que sur le territoire de la commune de Joigny, sera traduit à la police municipale et condamné à cent sols d'amende, laquelle sera double en cas de récidive ...

Joigny le 5 juillet 1793.

Le Directoire du District transmet au département en faisant toutefois remarquer : « que la mesure sera inutile si on ne fait pas de même ailleurs », qu'avec l'obligation ce serait le prétexte de se servir des armes à feu dans l'enceinte de la ville, ce qui est contraire aux lois d'une bonne police » ...

Cette proposition sera bloquée par le département.

Abonnement pour 1977

Pour vous abonner ou vous réabonner (N^{os} 21 à 24) :

Ayez l'obligeance de verser le montant de l'abonnement : **20 francs** (pour 4 numéros) à la Bibliothèque Municipale.

soit par chèque bancaire,

soit par chèque postal ECHO DE JOIGNY : C. C. P. DIJON : 2 100-92.

Colisation de Membre Actif de l'Association Culturelle d'Etudes de Joigny : 10 francs par an.

AU LION D'OR



Propriétaire :
R. de BEAUCHAMP

Bar - Hôtel - Restaurant

Rue Roger Varrey
JOIGNY

Tél. : 62.17.00

*Sa cuisine bourgeoise
Ses spécialités. Sa cave
Ses prix étudiés*

On prend des pensionnaires

CHAUSSURES DELAVOIX

3, Avenue GAMBETTA



JOIGNY

Tél. :
62.00.47

MAISON DE LA PRESSE

LIBRAIRIE - PAPETERIE - DISQUES

20, rue Gabriel-Cortel

Tél. : 62-21-51 JOIGNY

GASTEAU

CHARBONS - MAZOUT
FERS

10, Avenue Gambetta

Tél. : 62.01.51 - Joigny

S. R. C. M.

Société de recherches et de
Constructions mécaniques

*Siège social : 31, rue du Mans
92 - COURBEVOIE*

*Usines et Services Techniques à
JOIGNY - 89*

*Mécanique — Tôlerie — Chaudronnerie
industrielle — Appareils et installations
de traitement des eaux — Travaux bois
et inox*

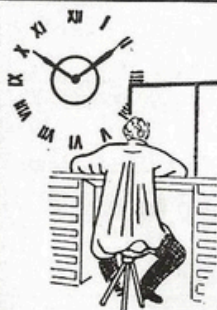
André et Mireille
GERMINEAU

COIFFURE DAMES

Biosthéticien - Postiches
MODES

33, rue Gabriel Cortel

89 - JOIGNY
Tél. : 62.03.72



A. Mathieu

25, rue
G.-Cortel

Tél. : 62.12.65
Joigny

Montres
OMEGA et LIP
Atelier
de réparations

HORLOGERIE - BIJOUTERIE

PLOMBERIE - SANITAIRE
CHAUFFAGE CENTRAL

P. LEVET Fils

3 et 6 rue d'Etape, JOIGNY

Appareils Ménagers

Adoucisseurs d'eau

*Chaudières et Brûleurs à Mazout
« FRANCIA »*



Cliché Section Outre-Mer
A.N. PARIS

Sommaire du n° 21

- | | |
|---|---|
| Page 4 Villeneuve - sur - Yonne, par M. VALLERY-RADOT. | Page 21 Le Château de Palteau et le Masque de fer, par J.-L. DAUPHIN. |
| Page 11 Voyage de M. de Vaugine en Louisiane (1751), par G. MACAISNE. | Page 29 La Fête de la Paix à Joigny (9 janvier 1798). |
| | Page 32 Menaces sur les moineaux (Joigny, 5 juillet 1793). |